

Contrôle commercial

Saisie de près de 02 millions de tonnes de marchandises en 2024

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7076 - LUNDI 06 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Bourse d'Alger

Les compagnies d'assurances pourront apporter plus de dynamisme

P04

ANP

51 terroristes et 457 éléments de soutien neutralisés en 2024

P05



Les pharmaciens victimes d'agressions et de harcèlements

Le SNPO tire la sonnette d'alarme

Lire en page 03

P07

ORAN

Problématique des inondations
75 millions de DA pour le projet d'endiguement de Oued «Tiartia»

Compteurs d'électricité et de gaz
Inauguration d'une unité de fabrication

Direction de la Pêche et de l'Aquaculture d'Oran
Démarches pour initier des projets intégrés à l'agriculture



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Renforcement du front intérieur par le dialogue national

Le RND salue l'engagement du président de la République

Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué, samedi, l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir la politique participative et à renforcer le front intérieur à travers l'annonce d'un dialogue national sérieux. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion de son Bureau national, sous la présidence de son Secrétaire général, M. Mustapha Yahy, le RND a salué "l'engagement du président de la République à promouvoir la politique participative et à renforcer le front intérieur à travers un dialogue national sérieux en vue de relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée et dont la classe politique et la société civile sont pleinement conscientes", notamment s'agissant de "ses positions constantes sur la scène internationale". Le parti a également salué "le souci permanent du président de la République de préserver et de renforcer le pouvoir d'achat des citoyens", ainsi que "son engagement à

adresser un discours annuel à la Nation devant les représentants du peuple, dans lequel il a passé en revue l'état actuel du pays et les perspectives de consolidation des acquis réalisés et de son développement sur tous les plans, à la lumière des indicateurs positifs enregistrés en matière de développement économique qui sont reconnus par les institutions financières internationales". Se félicitant des "acquis réalisés par l'Algérie en 2024 sur les plans politique, économique, social et diplomatique", le RND a loué les efforts de l'Etat "en faveur de la promotion de la gouvernance et du renforcement du rôle des assemblées locales élues dans le développement national à travers une révision en profondeur des codes communal et de wilaya, conformément à une vision prospective en phase avec les réformes structurelles qu'a connues le pays depuis 2020, en vue de répondre aux aspirations du peuple et d'incarner la démocratie participative".

Association «La Radieuse»

Hommage à Mohamed Merzougui, Fayçal Haffaf et Hafid Derradji



C'est dans une excellente ambiance de fête et de souvenirs que l'association Radieuse, présidée par Kada Chafi, a rendu un vibrant et émouvant hommage à des personnalités journalistiques qui ont marqué la presse sportive, à la radio et la télévision nationale. Il s'agit en premier lieu du regretté et célèbre commentateur sportif Mohamed Merzougui, décédé il y a quelques mois, du journaliste de la radio chaîne trois et de canal Algérie, Fayçal Haffaf auquel nous souhaitons un prompt rétablissement. Ce geste de reconnaissance s'est déroulé devant un parterre d'anciens joueurs internationaux et des personnalités de la presse sportive et internationale. Lakhdar Belloumi, l'ex-arbitre international, Mohamed Hansal, Hafid Derradji, l'ex-vedette de l'ENTV et actuel journaliste à Bein Sports, Foussi Tayeb, Hafid Belabbes, Sid

Ahmed Zerrouki, Medjahed Hamadi ainsi que l'ex-journaliste sportif de la radio et de la TV nationales, Miloud Touadjine, sans oublier le doyen des reporters photographes, Adda Bendhiba et d'autres personnalités sportives. Des trophées de mérite, des médailles des diplômes d'honneur et des cadeaux de valeur au frère de Merzougui, Abdou et à Fayçal Haffaf lequel malgré des difficultés de santé, a tenu à partager cette fête de reconnaissance avec ses amis, ceux qu'il a commenté lors de son activité professionnelle. C'est là une fierté pour l'Algérie et la télévision nationale qui confirme qu'elle est une grande école de formation qui a produit de grands journalistes à l'image de Benyoucef Ouadia, Lakhdar Berriche, Cheniouni, Driss Dekik et les disparus, Habib Benali, Selah Mohamed, Hachemi Hantaz et Mohamed Merzougui.

Codes communal et de wilaya

Le FLN organise une Journée d'étude

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a organisé, samedi à Alger, une Journée d'étude sur les codes communal et de wilaya, lors de laquelle l'accent a été mis sur l'importance d'une "révision en profondeur" de ces textes pour incarner la démocratie participative et faire des collectivités locales une locomotive du développement. Président l'ouverture des travaux de cette Journée d'étude, placée sous le thème "Lecture juridique et politique des codes communal et de wilaya", le Secrétaire général du parti du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a appelé de ses vœux une "révision en pro-

fondeur" de ces textes pour incarner la démocratie participative, faire des collectivités locales une locomotive du développement national et "conforter les fondements de l'Etat des institutions". Il a expliqué que l'organisation de cette Journée d'étude "traduit l'importance accordée par le parti à toutes les questions liées à l'actualité politique nationale", saluant "l'intérêt majeur porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ces deux projets, au regard du rôle des collectivités locales dans le renforcement de la confiance entre l'Etat et les citoyens".

MSP

Conférence régionale des cadres des wilayas du Centre

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi à Alger, la 11e conférence régionale des cadres des wilayas du centre, consacrée au suivi et à l'orientation du travail des structures locales conformément aux plans et programmes tracés pour 2025. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a précisé que la rencontre intitulée "Conférence régionale des cadres des wilayas du centre... opportunités et perspectives", s'inscrit dans le cadre du "programme d'accompagnement, de suivi et d'orientation du travail des structures locales pour atteindre les objectifs

fixés dans les plans et programmes tracés pour 2025". Pour le président du MSP, l'organisation de cette conférence des cadres des wilayas du centre (Alger, Blida, Boumerdes, Médéa, Tipasa, Bouira et Tizi Ouzou) permettra d'"enrichir la vision" adoptée par la formation politique concernant plusieurs dossiers. Une vision que le MSP entend incarner avec la participation de l'ensemble de ses cadres et de ses militants, a-t-il dit. "Le MSP est porteur d'un projet intégré ne se limitant pas au seul aspect politique mais proposant des idées et des solutions visant à répondre aux aspirations et aux attentes des citoyens", a souligné M. Hassani Cherif.

Covid 19

L'OMS cherche toujours à comprendre l'origine du virus



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'elle cherchait toujours à comprendre les origines du virus qui a tué 7 millions de personnes dans le monde. Le Bureau de l'OMS en Chine, a identifié une déclaration de la Commission municipale de la santé concernant des cas de «pneumonie virale» dans la ville de Wuhan, le 31 décembre 2019. Le 1er janvier 2020, l'OMS a alerté le monde 3 jours après avoir déclenché les procédures d'urgence. À ce jour, plus de 777 millions de rapports faisant état d'une infection ont été reçus par l'OMS. Au total, plus

de 7 millions de vies ont été perdues. 525 décès supplémentaires ont été déclarés au cours de la semaine dernière. «Il s'agit d'une obligation morale et scientifique» de chercher à comprendre l'origine du virus, a indiqué l'OMS soulignant que «sans transparence, partage et coopération entre les pays, le monde ne peut pas prévenir et se préparer de manière adéquate aux futures épidémies et pandémies». Le DG de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, avoue que «le monde présenterait encore certaines des mêmes faiblesses et vulnérabilités qui ont permis au Covid 19 de s'installer».

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les pharmaciens victimes d'agressions et de harcèlements

Le SNPO tire la sonnette d'alarme

Par B.Habib

Faudra-t-il sécuriser encore davantage les pharmaciens d'officines spécialisés dans les médicaments psycho-actifs? Comment les mettre à l'abri de mésaventures? Et quels mécanismes de prévention doit-on mettre en place? Nul doute que la question liée principalement à la protection physique du corps des pharmaciens d'officine est devenue une vraie problématique. Des professionnels de cette corporation médicale attirent périodiquement, à travers des déclarations sur leurs pages ou lignes, l'attention des pouvoirs publics et leur tutelle sur le danger que vit leur profession. Et le ton vient d'être finalement haussé par leur Syndicat qui a appelé à renforcer leur sécurité et leur protection. Malgré une fréquentation importante et les systèmes d'alerte développés, les professionnels des centres commerciaux et particulièrement ceux de la santé, à l'image des pharmaciens d'officine, sont souvent soumis à rude épreuve et à des pressions en tous genres, allant de l'intimidation verbale jusqu'aux agressions. Une situation, fort embarrassante, à laquelle le Syndicat National des Pharmaciens d'Officine ne compte pas rester les bras croisés. Ce Syndicat a en effet fermement condamné les violences quotidiennes auxquelles les pharmaciens sont confrontés dans différentes wilayas du pays. Une situation devenue irritante au niveau de quartiers réputés chauds et où il est constaté une certaine proportion de jeunes en chômage et de précarité sociale, en quête de produits psycho-actifs. Dans un communiqué officiel, publié sur sa page Facebook, le Syndicat a mis en lumière la situation préoccupante dans laquelle se trouvent ces professionnels de santé. Selon l'Organisation, les pharmaciens,

particulièrement ceux en charge de médicaments sensibles comme les psychotropes, sont victimes d'agressions et de harcèlements répétés. Le communiqué a souligné que les pharmaciens font face en permanence à des attaques violentes, allant des intimidations simples aux agressions physiques graves et parfois même à des tentatives de meurtre. Cette violence trouve en grande partie son origine dans la gestion des médicaments classés comme sensibles tels que les médicaments psycho-actifs. Ces derniers ont fini, au fil des années, par susciter une tendance progressivement haussière de la demande. L'usage détourné, dans les années passées, de médicaments considérés psycho-actifs à des fins récréatives, chez les jeunes et les ados, a conduit le ministère de la Santé à instaurer des mesures urgentes draconiennes dont le renforcement de la vigilance des pharmaciens d'officine à l'égard de ce phénomène, la publication d'une nouvelle nomenclature de médicaments sensibles non accessibles et interdits aux jeunes et la multiplication des caméras de surveillance. Devant cette fermeté affichée par le ministère et les officines sur la vigilance et les interdictions de prescrire de tels médicaments, les jeunes et les accros notamment n'hésitent pas d'utiliser des manières « peu orthodoxes » comme les intimidations ou les harcèlements. L'absence de mesures de sécurité adéquates, depuis de nombreuses années passées dans les pharmacies, augmente cette vulnérabilité, mettant en danger la vie des pharmaciens, tout en perturbant le bon fonctionnement du système de santé. Ces attaques ont non seulement des conséquences sur la sécurité des pharmaciens, mais également sur la confiance du public dans le système de

santé. En effet, si les pharmaciens se sentent en danger, certains pourraient envisager de ne plus fournir certains médicaments sensibles, affectant ainsi directement les patients qui en ont besoin pour leur traitement. La situation devient donc une question de santé publique et nécessite des réponses urgentes et concrètes. Face à cette violence, le Syndicat National des Pharmaciens d'Officine a exigé des autorités compétentes, une application stricte de la législation en vigueur, notamment l'ordonnance présidentielle numéro 20-01 qui prévoit des sanctions sévères pour les actes de violence envers les professionnels de santé. Le Code de la santé publique (loi 18-11) reconnaît les pharmaciens comme des acteurs essentiels du secteur de la santé et stipule que les autorités considèrent les pharmacies comme des institutions de santé. Par conséquent, les pharmaciens doivent bénéficier de protections spécifiques pour garantir leur sécurité pendant l'exercice de leurs fonctions. Le Syndicat a également appelé à la mise en place de mesures concrètes pour assurer la sécurité des pharmaciens dans l'exercice de leur travail, notamment la présence de dispositifs de sécurité renforcés dans les pharmacies. Le Syndicat National des Pharmaciens d'Officine a rappelé que la mission des pharmaciens relève avant tout de la santé publique, ce qui justifie pleinement de les protéger lorsqu'ils manipulent des médicaments sensibles ou assurent des services de soins aux citoyens. Elle a clairement exprimé l'urgence de la situation et a averti que si les conditions de sécurité ne s'améliorent pas, certains pharmaciens décideraient de ne plus fournir ces médicaments, compromettant ainsi l'accès des citoyens à des traitements vitaux.

Cour Suprême - UNOA

Une Commission permanente conjointe

Par Nadira FOUHAD

Les pourvois en cassation dans le Code de procédure pénale étaient l'un des thèmes abordés, avant-hier, dans les réunions de travail et de coordination entre la Cour suprême et l'Union nationale des ordres des avocats. Le premier Président de la Cour suprême, M.Mamouni Tahar et le Président de l'UNOA, M.Brahim Tairi, ont organisé une réunion de travail au siège de la Cour suprême à Alger. Le premier Président a rencontré le président du Syndicat National des Avocats Algériens et les membres du Syndicat, en présence du Procureur Général près la Cour Suprême et de son adjoint, le Président de la Chambre des Délits et Infractions, du Chef du Département de la Chambre Criminelle ainsi que les deux Directeurs Généraux des Affaires Judiciaires et des Affaires Civiles. Il a été convenu lors de cette réunion de former une commission permanente conjointe entre la Cour suprême et le Conseil de l'Union, «en vue de réviser et d'enrichir, dans les

meilleurs délais, le contenu de la note datée du 1er septembre 2024 et les interprétations et explications qui en ont découlé et d'instituer une rencontre de coordination une fois par an entre la Cour suprême et le Conseil de l'Union». Il a été convenu également «d'ouvrir et de garantir une voie de rectification pour les ordonnances et décisions susceptibles de contenir des erreurs juridiques ainsi que de la nécessité de soumettre des propositions conjointes en vue de réexaminer les articles relatifs au pourvoi en cassation dans le Code de procédure pénale». La réunion a tourné autour du contenu du mémorandum du 1er septembre 2024 et des explications et interprétations qui découlent de cette réunion de travail et de concertation. Cependant et selon le communiqué dont nous détenons une copie et qui a entériné lors de cette rencontre, il ressort qu'après une discussion approfondie et une concertation sur les thèmes abordés, les participants à cette réunion de travail et de concertation sont parvenus à une proposition concrète entre les deux

parties où il sera désormais question de former une commission permanente paritaire entre la Cour Suprême et le Conseil pour trancher sur des dossiers cruciaux du système judiciaire en Algérie. Il s'agit comme d'urgence pour la justice d'aller vers un enrichissement du contenu du mémorandum dans les plus brefs délais. Il s'agit aussi, selon cette réunion entre la Cour suprême et l'Union des avocats, d'établir une réunion de coordination entre la Cour suprême et l'Union qui se tiendra une fois par an... Parmi les points décidés conjointement, on note l'ouverture et la garantie des recours pour les ordonnances et les décisions susceptibles de contenir des erreurs de droit. Il est proposé dans ces deux cas de figure de soumettre des propositions communes pour reconsidérer les articles relatifs aux pourvois en cassation du Code de procédure pénale. Pour en connaître plus de détails sur cette réunion, nous avons tenté à maintes reprises, hier, de joindre le Président de l'UNOA, Brahim Tairi, mais nos tentatives sont restées vaines.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

On ne le dira jamais assez, Le monoxyde de carbone tue !

On ne le dira jamais assez, le monoxyde de carbone tue! Est-ce vrai? Au fait, si nous poussions l'enquête un peu plus profondément, il s'avérerait que ce n'est pas le monoxyde de carbone qui tue, par «sa propre volonté» !!?. Mais, c'est plutôt, la négligence humaine et le laisser-aller qui tuent et qui vont continuer à tuer tant que les mêmes causes sont là et qui vont produire les mêmes effets ... Et, c'est logique ! Quand la négligence des nôtres et le manque d'attention sont légion, là où il ne faut pas. Il n'est donc pas exclu que ces accidents meurtriers dont les médias parlaient à satiété, vont nous surprendre à n'importe quel moment. En vue de parer à toutes les éventualités fatales, il faudrait donc être constamment à cheval quant à la façon de manipuler toutes ces sources de dangers potentiels. Après un retard de quelques semaines, voilà, le froid qui reprend ses droits avec un retour en force. Parfois par inadvertance, d'autres fois par manque de concentration, rarement par négligence, on crée sans faire attention les conditions favorables à des accidents mortels. L'on avait enregistré des cas similaires où l'appareil à chauffer était d'une mauvaise qualité. C'est-à-dire triché: un défaut qui serait dû à un défaut de fabrication ou de réparation. Et ça, c'est un autre débat à ouvrir. Est-ce que nos services de contrôle, d'homologation et de lutte contre la malfaçon font leur travail conformément aux règles en vigueur et sans se laisser tenter par les largesses d'un importateur corrupteur. La presse avait à maintes occasions relatées des faits divers au sujet des cas d'appareils, chauffages ou chauffe-bains qui avaient, paraît-il, explosé dans les figures de leurs utilisateurs. Après des enquêtes, il s'était avéré que ces appareils se vendaient comme des cacahuètes sur le marché, loin de tout contrôle et loin de toute inquiétude. Mais, au fait, qui contrôle qui? Et qui inquiète qui? Cependant, la responsabilité reste généralisée, en partant du niveau bas chez l'utilisateur, candidat victime d'un accident par négligence ou inadvertance. Pour atteindre le plus haut niveau chez ceux qui sont censés, en vertu des lois et des règlements, nous protéger contre les agissements, malsains et évidemment fatals des contrefacteurs. A remarquer que toute enquête faite sur n'importe quel cas, va mener tout droit vers ces réparateurs de hors-la-loi, des réseaux de l'économie parallèle.

Corps médical et paramédical «L'approbation des statuts particuliers est un plus»

Le Professeur Belhadj, chef de service de médecine légale au CHU, Mustapha Pacha, et président du syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires a salué l'approbation des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des professionnels de la Santé, affirmant que «c'est un plus pour la Santé» en Algérie. «Cette mesure répond à une grande partie des attentes des professionnels de la Santé, notamment en ce qui concerne l'évolution des carrières», a déclaré M. Belhadj, hier dimanche, dans de l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. «Il faut savoir également que toutes ces indemnités rentrent aussi dans la retraite», a-t-il ajouté. Concernant les Professeurs en médecine, les Maîtres Assistants et les Docents, l'intervenant a fait savoir que, juste après la publication des statuts, des négociations vont être entamées et porteront sur le régime indemnitaire. Interrogé sur le mécontentement affiché par une partie des professionnels de la Santé, le Pr Belhadj s'est dit surpris que trois corps aient été oubliés. «Nous avons été surpris de voir que trois corps ont été oubliés. Il s'agit des corps communs, des administrateurs et des gestionnaires», a indiqué l'orateur avant de poursuivre: «Vous ne pouvez pas développer et stabiliser un secteur en oubliant ces corps-là.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La grippe en Chine inquiète le Monde!

Cinq ans après la pandémie de COVID-19, la Chine fait face à une nouvelle épidémie liée au métapneumovirus humain «HMPV». Les hôpitaux et crématoires des grandes villes seraient submergés selon des rapports et publications sur les réseaux sociaux. L'épidémie implique divers agents pathogènes dont la grippe A, *Mycoplasma pneumoniae*, le rhinovirus et des cas résiduels de COVID-19. Reuters rapporte une augmentation des infections à HMPV, touchant particulièrement les moins de 14 ans dans le nord du pays. Malgré l'inquiétude suscitée par l'épidémie de métapneumovirus humain en Chine, les autorités sanitaires et les experts rassurent sur le fait qu'il s'agit d'une maladie respiratoire connue, bien que souvent sous-estimée. Identifié dans les années 2000, le HMPV circule mondialement depuis plus de 60 ans et provoque des symptômes bénins similaires à ceux de la grippe, disparaissant généralement en une semaine. Cependant, certains enfants, personnes âgées ou immunodéprimées, peuvent développer des complications comme une pneumonie. Les médecins déconseillent l'autodiagnostic, insistant sur la consultation médicale en cas de symptômes graves tels qu'une forte fièvre persistante, une aggravation de la toux ou des difficultés respiratoires. Cette épidémie, marquée par une hausse des infections à HMPV, survient après une augmentation similaire aux États-Unis en 2024, et suscite des appels à une surveillance renforcée des populations vulnérables. Alors que des rapports internationaux avertissaient les voyageurs de reconsidérer leurs projets de voyage en Chine pour le moment, Pékin a publié un communiqué de presse pour répondre à ces préoccupations. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a déclaré vendredi que «les infections respiratoires ont tendance à culminer pendant la saison hivernale». Rassurant les citoyens et les touristes, elle a déclaré: «Je peux vous assurer que le gouvernement chinois se soucie de la santé des citoyens chinois et des étrangers venant en Chine», ajoutant qu'«il est sûr de voyager en Chine». Sur le plan international, l'Organisation mondiale de la santé suit attentivement la situation liée à l'épidémie du HMPV en Chine. Dans un communiqué, l'OMS appelle à une «vigilance accrue» face à la recrudescence des infections respiratoires, en soulignant l'importance de la surveillance, du dépistage et d'une communication transparente des données pour éviter une aggravation de la crise sanitaire. Ces mesures visent à renforcer les capacités de réponse et à protéger les populations vulnérables à l'échelle mondiale. En Inde, aux États-Unis et en Europe, les autorités sanitaires surveillent l'évolution de la situation, prêtes à ajuster leurs stratégies si nécessaire. Les souvenirs récents du chaos provoqué par le COVID-19 rendent la communauté internationale plus vigilante, bien que la gravité de l'épidémie actuelle semble pour l'instant maîtrisable.

Céréales

La chute de l'euro dope les prix

Le prix le blé et le maïs ont progressé sur le marché Futures européennes en début d'année, soit entre le 31 décembre et le 2 janvier, après la clôture des marchés pour le Nouvel An. Le déclin de l'euro par rapport au dollar stimulé le compétitivité d'origines européennes sur les marchés mondiaux, ce qui a fait grimper les prix. De plus, les inquiétudes concernant le niveau de production du blé et du courant conditions météorologiques de préoccupation dans Russie a également soutenu les prix du blé. En maïs, les cours de la graine jaune européenne ont bénéficié du soutien de son homologue CBOT. Sur

les marchés américains, les prix du maïs ont gagné du terrain à Chicago. Pluies dans la région de Cordoue en argentin n'ont pas suffi à soulager les déficits hydriques sols et la situation reste préoccupante pour le maïs argentin. Les cotations de la graine jaune ont également bénéficié du soutien de celles de la huile. L'Energy Information Administration des États-Unis signale une augmentation de la production d'énergie éthanol d'une semaine à l'autre. La révision à la hausse du production Le marché brésilien du maïs par la société StoneX a fourni un seul élément baissier. Les marchés américains en blé a toutefois perdu du ter-

rain, pénalisé par la force du dollar face aux devises concurrentes, et sous l'effet de prises de bénéfices après les hausses des séances précédentes. L'Inde prévoit d'augmenter son capacités de stockage dans le blé. Des investissements officiels ont été annoncés pour tripler la capacité de stockage de l'État de 2,8 Mt actuellement à 9 Mt. Pour l'instant, seulement 47 % de la production indienne de blé peut être stockée dans de bonnes conditions. Soulignons enfin qu'en l'absence de débouché syrien, le Russie redirige les volumes de blé des territoires ukrainiens occupés vers l'Égypte a révélé un journaliste ukrainien.

Bourse d'Alger

Les compagnies d'assurances pourront apporter plus de dynamisme

Les compagnies d'assurances seront appelées à jouer "un rôle essentiel" dans le marché financier national, en perspective de la nouvelle loi devant encadrer ce marché, a souligné le Délégué général de l'Union des sociétés d'assurances et de réassurance (UAR), Abdelhakim Berrah, notant que l'intégration de ces sociétés comme intermédiaires pourrait dynamiser davantage la Bourse d'Alger en boostant le volume des transactions. "Les compagnies d'assurances jouent un rôle essentiel dans la promotion du marché financier national. En tant qu'investisseurs institutionnels, elles détiennent des ressources financières substantielles, constituées principalement des primes collectées auprès des assurés", a précisé M. Berrah à l'APS, ajoutant qu'outre l'amélioration de la liquidité et de la profondeur du marché boursier, ces compagnies, en investissant massivement, permettraient d'accroître le volume des transactions, offrant un environnement plus stable aux investisseurs. Selon lui, les ressources détenues par les assureurs "sont gérées dans le cadre de portefeuilles d'investissement, et l'intégration des compagnies d'assurances comme intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) pourrait grandement contribuer à dynamiser le marché boursier algérien". Actuellement à l'étude au ministère des Finances, le projet de la nouvelle loi sur le marché financier devra

remplacer le décret législatif datant de 1993 et relatif à la Bourse des valeurs mobilières. Il comportera d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurances en tant qu'IOB, les Sukuks islamiques ainsi que la finance verte, contribuant à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité. Le Délégué général de l'UAR a ajouté que cette "implication active" des sociétés d'assurances "permettrait aussi de créer un marché plus structuré, avec une plus grande diversité de titres à échanger". En outre, a-t-il noté, "l'expertise des assureurs en gestion d'actifs et leur capacité à investir à long terme pourraient favoriser la diversification des instruments financiers. Par exemple, les compagnies d'assurances sont capables de concevoir et de proposer des produits financiers adaptés à la réalité du marché local, comme les obligations vertes ou les fonds d'investissements. Cette diversification serait bénéfique pour attirer une large gamme d'investisseurs, qu'ils soient locaux ou internationaux". Interrogé d'autre part sur la nouvelle loi sur les assurances, actuellement en cours d'examen, le délégué général de l'UAR a souligné qu'il s'agit d'un texte "très attendu" par la profession car il vise à encadrer et à "réformer en profondeur le secteur". "Ce nouveau projet de loi vise à mettre en place un processus ambitieux de modernisation de cette activité par une mise à niveau des

prestations proposées aux assurés dans le but d'accroître son apport au PIB", a-t-il indiqué. Concernant les insurTechs, ces startups innovantes opérant dans le domaine de l'assurance, et leur contribution dans le sillage de l'accélération de la digitalisation du secteur, M. Berrah a souligné qu'elles peuvent créer des produits novateurs, comme les assurances à la demande ou basées sur l'usage, tout en optimisant les processus internes des compagnies grâce à des outils comme l'intelligence artificielle, le big data ou encore le blockchain. Dans ce contexte, a-t-il fait savoir, l'UAR a rejoint le GIE Algérie FinLab afin d'accompagner sa relance et de participer activement à ses initiatives. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une structure réunissant des compagnies d'assurance publiques, des acteurs du marché financier et des membres de l'écosystème des startups, et qui se "veut un acteur clé pour encourager le développement des solutions fintech et insurTech". Néanmoins, plaide M. Berrah, "il est essentiel d'instaurer un cadre réglementaire adapté et de soutenir les investissements dans les technologies et de sensibiliser les différents acteurs du marché" afin de maximiser l'impact de ces insurTechs, qui contribuent fortement à renforcer l'inclusion financière, en permettant à des populations peu ou pas assurées d'accéder à des services adaptés à leurs besoins.

Malgré la promesse de Donald Trump d'augmenter les droits de douane

La Chine entend poursuivre son «ouverture» économique en 2025

La promesse de Donald Trump d'augmenter les droits de douane sur les importations chinoises dès le lendemain de son investiture ne semble pas vouloir freiner la détermination de la Chine d'ouvrir son économie en 2025. «Peu importe l'évolution de l'environnement extérieur, incertain et changeant, les actions de la Chine en matière d'ouverture ne faibliront pas», a affirmé ce vendredi lors d'un point presse Zhao Chenxin, vice-président de la Commission nationale du développement et de la réforme, l'organisme chargé de mettre en œuvre la politique économique chinoi-

se. La Chine «continuera à créer un environnement des affaires internationalisé, orienté vers le marché et fondé sur l'Etat de droit», a assuré le haut responsable. Cependant, cette volonté se heurte à plusieurs défis. La deuxième économie mondiale fait face à un ralentissement marqué par une crise persistante de l'immobilier et une consommation intérieure morose. L'activité manufacturière, bien qu'en légère progression en décembre, reflète cette fragilité économique: l'indice PMI calculé par S&P Global et Caixin est passé de 51,5 points en novembre à 50,5

points en décembre, signalant un rythme de croissance ralenti. Pour faire face à ces défis, Pékin entend renforcer l'attractivité de son économie. Zhao Chenxin a déclaré que la Chine souhaitait encourager les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques tels que la manufacture de pointe, les services avancés, les nouvelles technologies, les économies d'énergie et la protection de l'environnement. Il a par ailleurs évoqué les priorités économiques de la Chine pour 2025, notamment le soutien à l'emploi, l'amélioration du système de santé et le développement des énergies renouvela-

bles. En 2024, le pays comptait 410.000 établissements de soins aux personnes âgées, a-t-il déclaré. La capacité installée de production d'énergie éolienne et solaire a atteint 1,31 milliard de kilowatts, soit 40,5% de la capacité totale de production d'électricité en 2024. Malgré ces ambitions, les perspectives économiques chinoises restent sous pression. Le FMI prévoit une croissance de 4,8 % en 2024, avec une baisse anticipée à 4,5 % en 2025. À plus long terme, sans réformes majeures, la croissance pourrait chuter à moins de 4%, selon Kristalina Georgieva, directrice du FMI.

Promotion de l'enseignement coranique

L'Algérie a réalisé de grands progrès

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé vendredi à Naâma, que l'Algérie a réalisé de grands progrès dans la promotion de l'enseignement coranique, ainsi que l'intégration des moyens techniques et des technologies modernes dans l'apprentissage du Saint Coran et de ses sciences. En marge d'une visite de travail et d'inspection d'un nombre de structures de son secteur dans la wilaya, le ministre a souligné le grand intérêt que l'Etat accorde au soutien et à l'extension des établissements d'enseignement coranique, des "zaouïas" et des "katatibs" dans le but de renforcer l'éducation spirituelle et comportementale dans la société et à servir le Saint Coran, rappelant que le nombre des affiliés aux structures d'enseignement coranique a dépassé 1,2 million d'élèves, des deux sexes, au niveau national. Belmehdi a, en outre, souligné que les hautes autorités du pays accompagnent le système de développement de l'enseignement du Saint Coran et encouragent ses étudiants, ainsi que les organismes publics de récitation, en plus de détecter les plus brillants d'entre eux à travers divers activités et concours de récitation et d'interprétation du Coran, à l'échelle nationale et internationale. Lors de la première étape de sa visite dans la wilaya qui l'a menée vers la commune d'Aïn Sefra, le ministre a mis en exergue le rôle des imams dans la sensibilisation des générations à l'effet de protéger leur patrie, et pour être fiers de ses acquis et de ses valeurs historiques, tout en prônant un discours religieux qui reflète l'attachement du peuple algérien à sa référence religieuse nationale, ce qui reflète la fidélité envers les martyrs



qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance du pays. Le discours de la mosquée joue également son rôle dans la consolidation du front intérieur, à soutenir l'édification civilisationnelle et du développement et de la solidarité sociale, aux côtés des conseils scientifiques, des conseils "Iqraa" et "Souboul El-Kheirat" relevant des mosquées, a-t-il ajouté. Belmehdi a également supervisé l'inauguration et la baptismation de l'école coranique "Feu Moudjahid Mohamed Boualem" dans la commune d'Aïn Sefra, qui comprend deux classes, une salle et un logement de fonction. Sur place, il a inspecté les conditions d'accueil des étudiants. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Naâma ce vendredi, en attribuant des décisions de dix logements de fonction au profit d'imams, une opération qui se poursuivra avec la remise d'autres décisions dès la

réception des logements en cours de réalisation et destinés aux personnels du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, a-t-on précisé. Cette démarche intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui traduisent l'importance accordée à l'enseignement du Coran, ainsi que la prise en charge des volets sociaux et professionnels de l'Imam en reconnaissance de son rôle dans la société et l'édification nationale. Le programme de la visite du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs comprend également l'inauguration de l'école coranique modèle au chef-lieu de wilaya, la pose de la première pierre du projet de construction de la mosquée "Hasan Ibn Tabet", ainsi que l'inauguration de l'école coranique "Hamza Ibn Abd Al Muttalib" dans la Daïra de Mecheria.

ANP

51 terroristes et 457 éléments de soutien neutralisés en 2024

Cinquante-et-un (51) terroristes et 457 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été neutralisés durant l'année 2024 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également récupéré d'importantes quantités d'armes et de munitions, a indiqué samedi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant l'année 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national, dans la perspective de contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre pays, ainsi qu'à sa souveraineté", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 51 terroristes, 457 éléments de soutien, la découverte et la destruction de 10 ca-

semates et abris aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de 97 armes à feu, 48 bombes de différents types et des quantités de munitions de divers calibres". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2.621 narcotrafiquants et la mise en échec de l'introduction de 36,8 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 631 kilogrammes de cocaïne et 25 millions de comprimés psychotropes ont été saisis", note le communiqué. De

même, "ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 13.722 individus et la saisie de 681 armes à feu et 1.624 véhicules, ainsi que 5.090 marteaux piqueurs, 8.204 groupes électrogènes, 220 détecteurs de métaux, 2 millions de litres de carburant, 193 tonnes de tabac et 4.322 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, "des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé 29.587 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national", ajoute la même source.

Suite à une collision entre deux véhicules Six blessés graves à Mascara

Six personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Mascara, a indiqué vendredi un communiqué de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi sur la route nationale RN 7 entre les communes de Mascara et Aïn Fares, suite à une collision entre deux véhicules, causant des blessures graves à six personnes âgées de 11 à 44 ans, ajoute la même source. Les blessés ont été évacués vers l'Établissement public hospitalier "Meddeber" de Mascara, où ils se trouvent toujours en soins intensifs, selon le communiqué.

Monoxyde de carbone Décès à El-Bayadh de quatre personnes intoxiquées

Quatre personnes sont mortes intoxiquées au monoxyde de carbone, dimanche dans la commune de Rogassa (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les agents de la Protection civile sont intervenus à 10 heures 08 mns du matin pour un accident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans une habitation située à Haï "Les six chouhadas", dans la commune de Rogassa. Cet accident a causé la mort de quatre personnes (trois enfants âgés entre 4 et 9 ans) et la mère âgée de 29 ans, a-t-on ajouté. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital local selon la même source.

Accidents de la route 08 morts et 191 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes sont décédées et 191 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bejaïa où quatre personnes sont décédées et trois autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers dans la commune d'Amalou.

Contrôle commercial

Saisie de près de 02 millions de tonnes de marchandises en 2024

Les services de contrôle du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont saisi près de 2 millions de tonnes de marchandises en 2024, a indiqué, samedi, un bilan du ministère. Selon le bilan, le nombre des opérations d'intervention réalisées dans le cadre des activités du contrôle économique et de répression de la fraude s'élève à 2.458.517. Ces interventions ont donné lieu à 210.188 constats de contraventions et à l'établissement de 201.191 procès-verbaux officiels de poursuite judiciaire, ainsi qu'à la saisie de 1,94 millions de tonnes de marchandises d'une valeur de plus de 3,5 milliards de DA. Les opérations effectuées par les mêmes services ont permis également de proposer la fermeture de 12.879 locaux commerciaux et de découvrir un chiffre d'affaires dissimulé de 52,90 milliards de DA, ajoute la même source. Concernant les opérations menées au niveau des frontières, le bilan fait état de 61.399 cargaisons fouillées par les agents de contrôle, ayant donné lieu à l'interdiction d'accès de 972 cargaisons (27,42 millions de tonnes) pour une valeur de 40,83 milliards de dinars. Quant au contrôle de la qualité, les services compétents ont effectué 14.621 prélèvements pour analyses, a-t-on souligné. Dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, un total de 159.421 interventions ont été menées en 2024, ayant permis d'enregistrer 38 infractions et d'établir 38 procès-verbaux officiels de poursuite judiciaire avec la saisie de 169 tonnes de marchandises pour une valeur de 36,33 millions de DA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA D'AIN TELLOUT
COMMUNE D'AIN NEHALA
N.LF : 1325 010 1001

AVIS DE CONSULTATION N° : 11/2024

Conformément à l'article 18 de la loi 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 13,14 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Le président de l'assemblée populaire communale d'Ain Nehala lance une consultation dans le cadre du programme : ADSEC 2025, pour la réalisation du projet suivant :

Aménagement et revêtement des voiries en béton bitumineux (1ere tranche) à la localité RAMLA

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune contre paiement d'une somme de 3.000,00 DA des frais du cahier des charges auprès du trésorier intercommunale d'Ouled Mimoun. L'offre présentée sera accompagnée obligatoirement : du certificat de qualification et classification principal en travaux public Catégorie IV et/ou plus,

Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique, une offre Financière

A- Le dossier de candidature : le dossier de candidature contient :

- 01- déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 02- déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 03- Copie de statut particulier de la personne morale.
- 04- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Capacité professionnelle : copie de Certificat de qualification & Classification professionnelle activité principal en travaux public Catégorie IV et/ou plus

- 05- les bilans financiers des trois dernières années (2021-2022-2023), et les références bancaire.
- 06- Liste des moyens humains justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliation à la CNAS
- 07- Listes des moyens Matériels justifié par le PV d'expertise+ les factures d'achat, plus les cartes grises et les certificats d'assurance du matériel roulant

B- offre technique : L'offre technique contient :

- 01- Déclaration à souscrire rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- 02- Mémoire technique justificatif
- 03- Le planning de réalisation des travaux.
- 04- Cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- offre Financière : L'offre financière contient :

- 01- La lettre de soumission remplie et signée.
- 02- Bordereau des prix unitaires dûment rempli signé et cacheté.
- 03- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé et cacheté

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS DE CONSULTATION N° : ...11/2024...

PROJET : Aménagement et revêtement des voiries en béton bitumineux (1ere tranche) à la localité RAMLA

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, bien fermée et ne porte aucune mention du soumissionnaire : Toute offre portant des dispositions contraires sera déclarée non conforme. Si l'enveloppe extérieure n'est pas bien fermée et marquée comme indiqué ci-dessus, le Maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable de son sort également.

Les offres devront être déposées au bureau des marchés publics de : la commune d'Ain Nehala wilaya de - Tlemcen -

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours à compter du premier jour de la date de parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national, et le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la préparation jusqu'à 13 h 00mn. L'ouverture sera le même jour à 13h :15 mn au siège de l'A.P.C. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant). Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres (08 jours) augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. Les Documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement à l'attribuaire du marché publics dans un délai maximum de (10) jours, à compter de la date de sa notification.

Le Président d'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000045 06.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI - MOUSSA
COMMUNE DE EL HASSI

Code fiscale : 098448335142808

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 13/ 2024 (Après avoir annulé la procédure)

Le Président de L'APC EL HASSI lancé un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales (Après avoir annulé la procédure) pour réaliser le projet suivant :

Aménagement des voiries au Centre Commune EL HASSI (2eme Tranche)

Les entreprises intéressées par présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales suivants :

a- **Capacités professionnelles:** certificat de qualification et de classification, en cours de validité (activité principale TRAVAUX PUBLICS) catégorie CINQ (05) ou plus.

b- **Capacités techniques:** Les entreprises ayant réalisés au moins deux (02) projets similaire (chaque Projet plus 1500 tonnes béton bitumineux) + Station d'enrobé (Justifié d'un contrat de propriété ou d'un contrat de location valide)

c- **Capacités financières:** Les entreprises ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ≥ 50.000 000,00 DA.

Peuvent retirer le cahier des charges de la page officielle de la commune EL HASSI, par Facebook.

Les offres doivent comporter les documents mentionné le cahier des charges:

(Un dossier de candidature - Une offre technique- Une offre financière).

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant ' Monsieur le Président de L'APC ELHASSI, sous plis anonymes contenant trois plis séparés, l'enveloppe extérieur comportera la mention : avis d'appel d'offres ouvert N° 13/2024 <<A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres>>.

Le délai de dépôt des offres est fixé à 15 jours à 13 h 30, à compter de la date de parution de l'avis d'appel d'offres ouvert dans les journaux nationaux, dans le cas où le délai de dépôt des offres coïncide avec un jour de repos ou un jour férié, le dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Ce l'avis d'appel d'offres vaut convocation des soumissionnaires à la séance d'ouverture des plis prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000065 06.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TLEMCEM

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF DU MAITRE D'OUVRAGE : 413 024 000 013031

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de TLEMCEM sis à cité les DAHLIA EL KIFFANE informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert Exigence de capacité minimales lancé aux journaux (LE CARREFOUR D'ALGERIE) et (الشباب) en date du 03/06/2024, et suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 12/06/2024 et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 17/12/2024, dans le cadre de l'opération : Réalisation d'une salle de Sport au lycée FELLAOUCENE il a été proposé l'attribution provisoire comme suite :

L'ENTREPRISE	NIF de l'entreprise	Montant de Soumission DA en TTC	Montant corrigée DA en TTC	Note	Délai	Observation
BELABID SADEK	172134100012141	50 527 917.65	49 977 542.65	66.00	10 Mois	Offre la moins disante et pré qualifiée techniquement

N.B:

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les Dix (10) jours qui suivent la première parution du présent Avis dans la presse nationale auprès de la commission des marchés de la Wilaya de TLEMCEM.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000011 06.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI

DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Wali de la wilaya de sidi bel abbés annonce l'annulation de l'attribution provisoire parue dans les journaux nationaux:

Le Carrefour D'Algérie en date du 16/05/2024 et ELMAWIDE ELRIADI en date du 19/05/2024, concernant l'avis d'appel d'offre national parue dans les

journaux nationaux: ELMAWIDE ELRIADI et Le Carrefour D'Algérie en date du 17/12/2023 ,relative a l'attribution du projet: TRAVAUX

REAMENAGEMENT ET REFECTION DES RESIDECES DES DAIRA DE LA WILAYA dans le lot suivant :

Lot N°01: SIDI BAL ABBES – M.B.BRAHIM – AIN ELBERD attribue provisoirement à l'entreprise SARL MALLAR pour un montant corrigé de

1.632.524.11 DA en TTC.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000020 06.01.2025

Problématique des inondations

Projet d'endiguement de l'oued «Tiartia»: 75 millions de DA

Par B.Habib

Prenant les devants, les autorités locales de la wilaya d'Oran ont expressément choisi ce timing de refroidissement et du durcissement du climat, pour anticiper contre d'éventuels risques liés aux inondations face à la prolifération des foyers de constructions illicites. La visite d'inspection et de travail de samedi du wali d'Oran, Samir Chibani, dans la daïra d'Oran, a été une occasion de s'enquérir de projets visant la protection de sites réputés ou classés «vulnérables» aux risques de catastrophes naturelles. D'après un recensement récent, on a dénombré au moins sept (7) sites potentiels concernés par cette mesure au niveau de oued Tlalat, Oued Rouina, Ras Al Ain et Hassi, en plus

des sites de Braya et Sidi Chami ayant bénéficié précédemment d'études de suivi et réalisation de ce qui a été communément appelé centres de protection contre les risques d'inondation sachant qu'au niveau de la wilaya d'Oran, dix (10) communes présentent une problématique liée aux inondations comme Bir El Djir, Sidi Benyebka et Bounif.

Le wali qui accorde une attention somme toute légitime à de tels risques qui sont, rappelons-le, une partie intégrante des préoccupations majeures du gouvernement sur les risques des catastrophes naturelles en Algérie, a fait, au cours de sa visite, un déplacement à El Hassi, quartier qui fait l'objet d'un important programme de mise à niveau, lancé ces dernières années, pour suivre de près le projet consistant à la réalisation

d'un endiguement et d'une protection d'oued Tiartia contre les risques d'inondation. L'étude de ce projet a pris en compte un aspect crucial qui n'est autre que l'éradication des constructions illicites entourant le site, un préalable à la réalisation de toute ceinture de protection contre les risques d'inondation et dont le montant dégagé par le secteur des Ressources en Eau est évalué, selon la fiche technique, à 75 millions de DA. Il s'agit d'un projet ambitieux dont l'objectif est de préserver les sites habités et leur population de Hassi en général d'un éventuel débordement de crues d'oued durant une période de forte pluviométrie. L'endiguement de l'oued en question consiste en la réalisation de digues qui longent le cours d'eau de par ses deux berges...

Environnement

L'incivisme prend de l'ampleur

Par Youcef Chaïbi

Il semble que le mal que vit la wilaya d'Oran en matière d'environnement, ne cesse de prendre une hausse inquiétante à travers ses communes, ses artères, ses marchés, ses écoles et même devant certaines mosquées avec ces marchands ambulants qui ne respectent ni la loi, ni les lieux de culte. Le phénomène de dépôt d'ordures et débris a envahi toute la cité, voire devant les établissements scolaires. Cette situation est de plus en plus fréquente dans toutes les agglomérations. A titre d'exemple, les écoles primaires d'El Hamri, de Hassi Bounif..., on découvre, en arrivant et en quittant ces établissements, des déchets en tous genres. Cette situation est devenue une source préoccupante pour les élèves, parents et enseignants, outre les ordures ménagères qui sont jetées. Ces ruelles sont devenues des garages de mécanique à ciel ouvert, des ateliers de tôlerie et autres établissements classés, pourtant qui n'ont aucune existence légale; certains n'hésitent pas à faire la vidange ou changer les pièces de leur voiture sur la voie publique en plein jour, au su et au vu de tout le monde. Non seulement ces débris posent des défis d'esthétique, sanitaires et environnementaux mais ils représentent également un risque sanitaire pour la santé publique. Bien que les écoliers apprennent l'importance de préserver l'environnement dans leur salle de classe, une fois à l'extérieur, ils sont confrontés à un décor différent. Les établissements scolaires publics doivent être assainis pour permettre aux enfants d'étudier dans un environnement salubre. Pour un parent d'élève, outre les débris laissés par ces mécaniciens à ciel ouvert, l'insuffisance de bacs à ordures crée des décharges sauvages. Il faut prévoir un nombre de bacs à ordures suffisant devant chaque immeuble. La ville d'Oran, cœur battant de l'ouest



du pays, ralliant histoire, culture et modernité, outre la vitrine du pays, derrière cette beauté de façade, affronte divers problèmes environnementaux de plus en plus graves. Des débris jonchent les trottoirs, les chaussées et les espaces publics voire nos espaces de détente et

autres lieux qui offrent un spectacle peu reluisant. Cette situation déplorable se révèle être un problème systémique, résultant notamment du manque de civisme des citoyens qui continuent à jeter leurs ordures et débris n'importe comment et n'importe où.

Compteurs d'électricité et de gaz Inauguration d'une unité de fabrication

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, accompagné du ministre de l'Hydraulique et du wali d'Oran, a supervisé l'inauguration d'une unité spécialisée dans la fabrication de compteurs d'électricité et de gaz à usage domestique et industriel. Lequel est supervisé par la Société algérienne des industries électriques et gazières (branche complexe Sonelgaz). Cette unité, qui s'étend sur une superficie de 10 000 mètres carrés, contribuera à valoriser la production nationale et à sécuriser les besoins du marché local en compteurs, avec une ambition d'exporter les excédents vers les marchés étrangers, ce qui reflète la tendance de l'Algérie à diversifier les sources du revenu national. Le ministre a souligné que cette unité est le résultat des efforts de Sonelgaz pour améliorer le contenu local et renforcer l'intégration nationale, puisque la capacité de production de l'industrie des compteurs de gaz atteint 600 000 mètres par an, tandis que la capacité de l'industrie des compteurs d'électricité atteint 900 000 mètres par an.

Direction de la Pêche et de l'Aquaculture d'Oran
Des démarches

pour initier des projets intégrés à l'agriculture

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture d'Oran, a effectué, récemment, des visites dans des unités de production agricole pour les aider à adhérer au programme d'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris auprès de cette direction. La semaine dernière, deux unités de production agricole situées à Oued Tlalat et Aïn El-Turck, disposant chacune d'un grand bassin d'eau, ont été visitées afin d'accompagner leurs exploitants dans la création de projets d'aquaculture, a fait savoir le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, Maghni Sandid Menaouer. La direction élaborera une fiche technique "pour aider les exploitants agricoles à intégrer ce programme d'aquaculture intégrée à l'agriculture, fortement soutenu par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche", a indiqué M. Maghni, ajoutant qu'elle (direction) prendra également en charge l'étude des projets. Par ailleurs, le même responsable a lancé un appel aux investisseurs agricoles disposant de grands bassins d'irrigation à rejoindre ce programme. "Ces investisseurs bénéficieront d'un accompagnement technique par les ingénieurs de la direction, d'un suivi jusqu'à la phase de production, d'une formation assurée à titre gracieux, ainsi que d'un soutien direct de 50 DA par kilogramme produit, conformément à la loi de finances 2024", a-t-il expliqué. D'autres incitations, comme la réduction de la TVA, sont également prévues. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte, actuellement, trois projets d'aquaculture pour la production de tilapia rouge au sein d'exploitations agricoles situées à Sidi Chahmi, Boutlelis et Misserghine, selon le même responsable.

Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran

Des conventions avec des formateurs spécialisés dans l'extraction des huiles essentielles

La Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya d'Oran envisage de signer des accords avec des formateurs spécialisés dans l'extraction des huiles essentielles végétales, afin de développer ce type d'artisanat traditionnel, a-t-on indiqué lors du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits de l'artisanat, dont les activités se poursuivent mardi à Oran. Des accords seront signés avec des formateurs spécialisés dans la production des huiles essentielles végétales, un secteur de plus en plus populaire sur le marché local et qui connaît une forte demande de la part des personnes souhaitant s'y lancer, a souligné, à l'APS, le directeur de la Chambre de l'industrie, Djabbar Tahar Miloud, en marge de cet événement. Ces accords permettront l'ouverture d'un atelier, au début du mois de janvier prochain à la Maison de l'Artisanat située dans le quartier Sabah (Est d'Oran) pour la production d'huiles végétales, ainsi que l'organisation de sessions de formation pour les artisans, afin de développer cette spécialité dans la capitale de l'ouest du pays, a ajouté le responsable. La dixième édition de ce salon, qui a ouvert ses portes, samedi dernier, présente une gamme de différentes huiles essentielles et médicinales extraites de plantes connues en Algérie, telles que la lavande, le romarin, la menthe, les graines de figue de barbarie et dans le domaine de la distillation de la rose. Ces produits, présentés de manière soignée et selon des techniques étudiées, sont proposés à des prix compétitifs et connaissent un grand succès, notamment auprès des femmes à la recherche de produits naturels fabriqués localement. Plus de 80 artisans de 26 wilayas participent à cette dixième édition du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits artisanaux, qui se clôturera le 4 janvier prochain, présentant plus de 30 types de produits artisanaux.

Tiaret

Réalisation du premier centre de stockage de céréales

Le ministère de l'Agriculture a annoncé l'achèvement du 1er nouveau centre de stockage de proximité de céréales à Tiaret. «Ce centre est d'une capacité de stockage estimée à 5 000 tonnes», précise le communiqué du ministère. Le centre a été doté de toutes les installations nécessaires pour recevoir la récolte céréalière de la saison 2024-2025, en attendant la livraison de 10 autres centres à travers la wilaya. Il convient de noter que le programme national visant à renforcer les capacités de stockage comprend la création de 350 centres de dans 52 wilayas, avec une capacité totale de stockage estimée à un million et 750 mille tonnes.

Chlef

Face au stress hydrique, des bonifications attribuées aux cultivateurs

Les cultivateurs de la wilaya de Chlef, au niveau de ses 35 communes, sont confrontés chaque année et pour la quatrième année consécutive, à un stress hydrique qui influe négativement sur les cultures en phase de développement et en phase de maturité des fruits. Un phénomène naturel envers lequel les services agricoles ont réagi cette année par une aide considérable aux cultivateurs. Une aide sous forme de bonifications attribuées aux irrigants pour les motiver à fournir plus d'effort pour mobiliser l'eau d'irrigation pour leurs cultures. Cette aide financière leur permet d'acheter et se doter de matériel performant et efficace. Ainsi selon le chef de service technique et d'appui aux cultures stratégiques, pour une bêche à eau en béton pour emmagasiner l'eau, la bonification est de 50% des dépenses pour la réalisation de cette bêche à eau. Pour une fosse à eau creusée et recouverte d'une bêche en plastique, il est octroyé une aide à hauteur de 80% du montant global des dépenses. Pour les conduits d'amener d'eau, une bonification de 40% est attribuée aux cultivateurs. Pour les forages, 40% sont attribués et pour les pompes immergées, 12 millions de centimes sont attribués au cultivateur. Quant aux kits d'aspersion, il est attribué une bonification à hauteur de 50% et pour les enrôleurs, une bonification de 50% et enfin pour le matériel d'irrigation, goutte à goutte, une bonification de 50% est attribuée au cultivateur sur le montant global du matériel. **A. BOUKHTACHE**

Tlemcen

Lancement des travaux pour deux décharges contrôlées



Sous la supervision de la directrice de l'environnement de la wilaya de Tlemcen et en présence des chefs de daïra d'Ouled Mimoun et de Aïn Talout, ainsi que du P/APC d'Aïn Talout, les travaux pour la création de deux nouvelles décharges contrôlées ont été lancés. Les cadres de la Direction de l'environnement, du bureau d'études chargé du projet et l'entreprise de réalisation étaient également présents pour marquer le début de ces travaux importants. Ce projet prévoit la construction de décharges surveillées à Ouled Mimoun et Aïn Talout, visant à améliorer la gestion des déchets et à promouvoir la propreté de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la wilaya de Tlemcen pour renforcer les infrastructures de gestion des déchets et répondre aux besoins croissants de la population. Elle représente une étape significative vers la protection de l'environnement et le bien-être des habitants. Les autorités locales et les différentes parties prenantes ont exprimé leur engagement à mener ce projet à bien, en veillant à respecter les normes environnementales et à favoriser un cadre de vie sain pour tous. Les travaux devraient se dérouler sur plusieurs mois, avec des mises à jour régulières pour informer les citoyens de l'avancement du projet. **AMMAMI Mohamed**

El-Bayadh

Ouverture de 04 nouveaux bureaux de poste

Le secteur de la poste de la wilaya d'El-Bayadh a été renforcé, récemment, par l'entrée en exploitation de quatre nouveaux bureaux de poste, dans le cadre de l'extension de son réseau et de la proximité des services, a-t-on appris de la direction locale de la poste et des télécommunications. Chihab-Eddine Miyah a indiqué à l'APS que ces nouvelles infrastructures postales sont réparties à travers les communes de Chellala, Rogassa, Aïn Djida, dans la commune de Sidi Amar, et El-Abiodh Sidi Cheikh. Ces nouvelles infrastructures portent ainsi le nombre total de bureaux de poste dans la wilaya à 59, répartis sur les 22 communes de la wilaya, a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, un autre bureau de poste devra bientôt entrer en service au quartier "Les Frères-Hassani" du chef-lieu de la wilaya, dont les travaux ont dépassé les 70%, tandis que des travaux de réaménagement, de main-

tenance et d'extension sont en cours pour un autre bureau de poste implanté également au niveau du chef-lieu, dans le cadre des efforts d'"Algérie Poste" pour améliorer et développer les services fournis à ses clients. A noter que le secteur de la poste dans la wilaya d'El-Bayadh a bénéficié, au titre de l'année en cours, d'un nouveau quota de 15 distributeurs automatiques de billets de banque (DAB), qui seront installés dans plusieurs bureaux de poste, dans des espaces libres dans la wilaya déléguée d'El-Abiodh Sidi Cheikh. Actuellement, le secteur compte 23 distributeurs automatiques répartis dans de nombreux bureaux de poste, dont un en espace libre au niveau de la Recette principale (RP) du chef-lieu de la wilaya. Il convient de rappeler que le secteur de la poste dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest a réalisé, entre 2020 et l'année écoulée, 34 opérations de rénovation et de réaménage-

ment de plusieurs bureaux de poste et de logements de fonction pour les employés du secteur dans diverses zones d'habitation. Depuis 2022, 18 bureaux de poste ont été inaugurés et mis en service, dont deux bureaux mobiles, tandis qu'en 2023, 10 DAB ont été installés et mis en exploitation dans plusieurs bureaux de poste de la wilaya, dont quatre au niveau de l'espace de la Recette principale sur la route d'Aflou, au chef-lieu de la wilaya. Il est à noter que les efforts déployés par le secteur de la poste durant cette période ont permis d'atteindre une avancée significative dans l'amélioration des services du secteur, en fournissant des conditions favorables au travail des employés d'une part, et en offrant aux clients un accueil optimal. "Le ratio d'un bureau de poste pour 6.217 habitants enregistré dans la wilaya est un résultat très encourageant", a fait observer la même source.

Commune de Essour (Mostaganem)

La mosquée «El Qods», un pur lieu de sociabilité

Par Charef Kassous

Dans notre société, aussi moderne quelle soit, les lieux de culte, disons les mosquées, ont démontré que leur rôle est multidimensionnel pour apporter aux pratiquants le réconfort spirituel et social. En effet, l'existence de la mosquée au sein d'une communauté, ne se limite pas uniquement à l'accomplissement des cinq prières. Ce lieu n'est pas seulement un espace de prières mais un aussi un espace d'éducation comme c'est le cas du Douar "Ouled Bouras", dans la commune de Essour (ex-Bellevue), dans la wilaya de Mostaganem. Cette salle de prières, soit l'unique mosquée du douar "Ouled Bouras", fut construite au milieu du siècle dernier sur un îlot de terrain privé. Cet espace religieux

est d'un style conforme à la pratique du culte de l'Islam car esthétiquement, il est très plaisant. Pour ses diverses missions, dans cette mosquée, on fonctionnalise l'espace puisque le grand espace est réservé aux prières qui se font dans des conditions optimales. Optimales car les habitants du même douar dont la grande majorité sont des "Abbasa", "Ouled Bouras" l'entretiennent comme un bien particulier, ce qui est déjà remarquable. La mosquée dispose d'une riche bibliothèque avec des ouvrages sur principalement la religion, dédiés à la lecture en dehors des heures de prière. Sur ce même espace, il y a une réserve dans laquelle est soigneusement rangé tout le matériel à usage collectif pour tous types de cérémonie. Ce matériel d'appartenance au douar est utilisé par les habitants, lors des fêtes de familles, des "waa-date", des enterrements et autres. Pour ce type de pratiques solidaires, la mosquée et ses représentants s'at-

tellent à encourager l'entraide. Il est raconté que dans le passé, la fonction de cette espace était un sanctuaire qui accueillait les "talabas", venus de plusieurs horizons, pour l'apprentissage du Saint Coran. Cette mosquée a vu défiler des dizaines de Imams faisant de l'apprentissage du livre d'Allah, une valeur non seulement spirituelle mais aussi éducative. Etant donné que cette mosquée est le seul centre d'attraction, on y prend soin et elle devient l'espace où l'on promeut la solidarité, où l'on rapproche les gens de la concorde, où l'on fête les cérémonies religieuses et où l'on organise tous types de cérémonies. Cependant, aujourd'hui et au vu du nombre de fidèles qui va crescendo, il serait opportun d'envisager la construction d'une mosquée assez grande, conformément aux ambitions des habitants de douar "Ouled Bouras" et surtout conformément à sa dénomination "El Qods".

Commune Ramka (Relizane)

Lancement d'une caravane médicale au profit de la population

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, vendredi, une caravane médicale au profit des habitants de la commune de Ramka (90 km au Sud-Est de Relizane), sous la supervision de la présidente de cette organisation, Ibtissem Hamlaoui. Dans ce cadre, la population de cette commune bénéficie de consultations médicales dans les spécialités de pédiatrie, médecine interne, maladies pulmonaires, chirurgie de la mâchoire et du visage, dermatologie, chirurgie dentaire et orthodontie, et orthopédie, selon le directeur par intérim de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. A la même occasion, la présidente du Croissant-Rouge algérien, accompagnée du secrétaire général de la wilaya de Relizane, Larbi Deggha, a supervisé la distribution d'environ 500 colis alimentaires, vêtements, couvertures, matériel médical et médicaments au profit des nécessiteux de la commune de Ramka. Dans une déclaration à la presse, Mme Hamlaoui a indiqué que la commission de la santé du Croissant-Rouge algérien organise chaque mois quatre à cinq caravanes médicales à travers le pays, au cours desquelles elles effectuent 500 à 600 consultations spécialisées au profit des habitants des zones reculées. Ces opérations sont encadrées par une équipe médicale dans diverses spécialités, et ce, en coordination avec les DSP des wilayas concernées. Elle a ajouté que ces caravanes médicales sont accompagnées de caravanes de solidarité au profit des populations des zones reculées, au cours desquelles l'on procède à la distribution de colis alimentaires, de vêtements, de couvertures, au titre de la campagne "hiver chaud" organisée chaque année par le Croissant-Rouge algérien dans diverses régions du pays.

Bordj Bou Arreridj

Plus de 40 hectares de foncier industriel récupérés en 2024

Plus de 40 hectares de foncier industriel ont été récupérés en 2024 dans le cadre des efforts visant à optimiser l'exploitation du foncier économique, à améliorer le climat d'investissement et à promouvoir la croissance économique, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. Les mêmes sources ont précisé, dans un communiqué relatif au bilan du secteur de l'industrie et de l'investissement, que les actes de concession liés à 37 projets non entamés ont été annulés en 2024, donnant lieu à la récupération de 41 hectares de foncier dans les zones industrielles de Mechta Fatima (commune d'El Hammadia) et de Ras El Oued. Le foncier récupéré est proposé sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), conformément aux di-

rectives des hautes autorités du pays visant à fournir aux investisseurs sérieux un foncier industriel viabilisé, tout en leur offrant des facilités et un accompagnement durant les différentes étapes de leurs projets. De plus, en vue de répondre à la demande croissante en matière de foncier industriel, plus de 40 lots de terrain d'une superficie globale de 22 hectares à Mechta Fatima et à Ras El Oued ont été mis au cours de l'année écoulée à la disposition de l'AAPI, selon la même source. Les services de la wilaya ont ajouté que dans le cadre du "suivi des projets d'investissement, de l'élimination des obstacles et de la mise en place d'un environnement propice à l'investissement", pas moins de 348 actes de concession, 356 permis de construire, 205 décisions de création, 22 demandes de changement d'acti-

té, 7 demandes de changement de statut juridique et 134 licences exceptionnelles, ont été délivrés. Ces opérations ont permis de préserver plus de 13.000 emplois et de convertir 33 autorisations d'exploitation temporaires en autorisations définitives, tandis que 20 investisseurs ont reçu un accord de principe lié à la conversion de leurs autorisations exceptionnelles en autorisations définitives, a-t-on encore fait savoir de même source. Il est prévu que 40 projets d'investissement sur les 123 en cours de réalisation dans différents secteurs d'activité soient mis en service durant l'année en cours (2025), ce qui permettra de générer 1.873 emplois directs, tandis que 20 autres projets devraient être mis en service "l'année prochaine", ont conclu les services de la wilaya.

Boumerdès

Réception de trois polycliniques avant mars prochain

Trois (3) polycliniques seront réceptionnées avant fin mars prochain dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des équipements publics (DEP). «Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces structures de santé se situe entre 70 et 80%. Elles seront réceptionnées et mises en service dans les délais contractuels fixés pour mars prochain», a indiqué le directeur du secteur, Mustapha Fethi Maâzouz. Ces trois projets, inscrits dans le cadre des programmes de développement centralisés pour l'exercice 2024, sont en réalisation dans les communes de Bordj Menail (à l'Est de la wilaya), Larbaâatche et Ouled Haddadj (à l'ouest), a-t-il ajouté. Le même responsable a souligné le lancement, dernièrement, des tra-

vau de réalisation d'une autre polyclinique dans la région Mouaïssia, dans la commune de Hammadi (à l'Ouest), dont la livraison est attendue avant la fin de l'année 2025. En outre, le DEP a annoncé la relance prochaine des travaux de réalisation de deux (2) polycliniques à Tidjelabine et El Karma, dans la ville de Boumerdes, ainsi que du projet de réalisation d'un centre de santé dans la ville de Boudouaou suite à la levée des obstacles qui entravaient sa concrétisation. Sur un autre volet, le responsable de la prévention à la direction de la santé et de la population, Dr. Hadj Salah a fait savoir que des examens médicaux spécialisés seront lancés dès demain jeudi au niveau des polycliniques des communes de Bordj Menail, Legata, Isser et Naciria. Il a souligné que le transfert

des examens médicaux spécialisés vers les polycliniques relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de santé, du rapprochement des examens médicaux spécialisés des citoyens et de la réduction de la pression sur les établissements hospitaliers et de santé. Le secteur de la santé de Boumerdes compte actuellement trois (3) grands établissements hospitaliers opérationnels à Thenia, Dellys et Bordj Menail, 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité d'accueil de 88 lits et 121 salles de soins. Il dispose, également, de 21 points d'urgences médicales, trois (3) urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de contrôle et de traitement des maladies respiratoires.

Boucheougouf-El Khroub

Lancement prochain de la réalisation de la ligne ferroviaire

La phase de réalisation du projet de relance de la ligne ferroviaire entre la commune de Boucheougouf (Guelma) et El Khroub (Constantine) sur 140 km dans est prévue dans les plus proches délais, a affirmé jeudi, le wali de Guelma. Dans son allocution au cours de la 4ème session ordinaire 2024 de l'APW, Mme Houria Aggoune a précisé que les services de la wilaya tiennent des rencontres régulières avec le bureau d'étude de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) pour hâter le lancement de l'opération de réalisation et relance de ce projet stratégique de transport des voyageurs et marchandises entre les deux wilayas. La même responsable a souligné qu'il a été convenu avec ce bureau d'étude de la possibilité de lancer la réalisation de certains tronçons dont l'étude a été achevée et ne font face à aucune entrave d'ordre technique ou administratif à l'instar du tronçon Boucheougouf-Guelma. Le wali a considéré que la relance du projet de cette



ligne ferroviaire vient en tête des préoccupations des habitants de la wilaya puisqu'il constitue une des plus anciennes lignes de chemin de fer du pays dont l'exploitation de la partie avec Constantine a cessé au cours de la révolution de libération nationale, tandis que celle du tronçon Boucheougouf-Guelma a cessé depuis 20 ans. L'étude technique de la ligne ferroviaire Boucheougouf-El

Khroub a été lancée en 2014 sous l'égide de l'ANESRIF et porte sur le doublement de cette ligne et la réalisation de gares ferroviaires et points d'arrêt le long des communes et agglomérations traversées, note-t-on. La 4ème session ordinaire 2024 de l'APW a connu également l'adoption du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation de la commune de Hammam Debagh.

Bouira

Chute mortelle d'un agriculteur du haut d'un olivier

Pendant que la campagne oléicole bat son plein dans les zones rurales de la wilaya de Bouira, un accident mortel s'est produit avant-hier, dans la commune de Bouderbala qui se situe à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. Il s'agit d'un agriculteur, âgé de 48 ans, qui a chuté d'un olivier alors qu'il s'occupait à cueillir des olives des branches de l'arbre. La chute lui fut si tragique qu'il succomba à sa blessure. Sa dépouille mortelle fut dirigée vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria. Il tient lieu de faire connaître que des accidents se produisent au cours de cette campagne de cueillette d'olives, à chaque fois répertoriée par les unités de la Protection civile qui ont effectué des interventions dans ce sens. Ces accidents sont de diverses formes et vont de primaires lésions, jusqu'aux multiples fractures, contusions et luxations. Malheureusement, parfois il y a des décès à déplorer. Sauf qu'il est à déplorer l'absence de campagnes de sensibilisation contre les dangers des accidents dans les cueillettes d'olives qui ont de tout temps eu lieu. **TAIB HOCINE**

Bouira

Un citoyen appréhendé par les policiers pour tentative de meurtre

Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime en milieu urbain, notamment les délits d'agressions physiques à l'arme blanche, les membres de la première Sûreté urbaine de la Daira d'Ain Bessem, ont pu arrêter ce jeudi, une personne, âgée de 25 ans, pour tentative de meurtre avec préméditation. Le fond de l'affaire remonte à une dispute survenue entre le suspect et la victime. Après des escarmouches verbales entre eux, le suspect s'est rendu dans l'un des magasins et s'est muni d'une arme blanche prohibée (une épée), pour revenir sur le lieu de la dispute et aggraver la victime, lui causant diverses blessures dans diverses parties de son corps. Il s'est ensuite enfui vers une destination inconnue. Les agents se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont commencé les recherches et enquêtes qui ont permis d'identifier l'auteur, de l'arrêter et de le transférer au siège de la Sûreté. Après avoir accompli les démarches judiciaires, il a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. **TAIB HOCINE**

Du 9 au 12 janvier à Alger

Salon national de la micro-activité

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation du Salon national de la micro-activité du 9 au 12 janvier à Alger. Organisé sous la supervision du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ce salon aura lieu au Palais des expositions sous le thème "Microcrédit, un outil de création de l'activité économique". Le Salon tend à "braquer la lumière sur les expériences des bénéficiaires, étant des success stories en matière de micro-activité, à travers la création d'activités économiques génératrices de revenus et d'emplois", précise le communiqué. Autre objectif de ce salon, aider les quelques 200 bénéficiaires des différentes formules de financement du dispositif de micro-crédit, qui y prendront part, à commercialiser et à faire connaître leurs produits et services dans les différents domaines et régions du pays. Le Salon verra également la participation d'instances activant dans le domaine des micro-entreprises et des start-up, ainsi que des établissements partenaires dans la mise en œuvre de ce dispositif. En outre, des formations et des portes ouvertes seront organisées tout au long du Salon pour faire connaître le dispositif de microcrédit, outre la projection d'un film documentaire sur les secteurs financés par le dispositif de micro-crédit et des témoignages de bénéficiaires des services de l'ANGEM, conclut le communiqué.

MC Oran

Première victoire à l'extérieur cette saison

Le MC Oran a signé sa première victoire cette saison en déplacement après avoir battu l'US Béchar Djedid (3-2 a.p), samedi, sur le terrain de ce dernier dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football. Jusque-là, les "Hamraoua" n'ont réussi à obtenir qu'un seul petit point sur 21 possibles lors de leurs sept matchs joués à l'extérieur en championnat de Ligue 1, pendant lesquels ils ont concédé six défaites et fait un match nul. Un parcours décevant qui leur a valu la 15e et avant-dernière place au classement des meilleures équipes en déplacement, alors qu'au classement général, ils ont terminé la phase aller à la 10e place avec 18 points et un match en moins. Pour le membre du staff technique du MCO, Réda Acimi, le succès réalisé dans la douleur, soit-il, à Béchar "fera du bien à l'équipe sur le plan psychologique". "Comme vous le savez, nos derniers résultats en championnat n'étaient pas à la hauteur des espé-

rances. Certes, nous avons gagné difficilement face à l'US Béchar Djedid, qui évolue en Ligue 2, mais en coupe la différence de niveau n'est souvent pas respectée", a-t-il déclaré. L'ancien gardien de but international a, en outre, estimé que son équipe se devait de gagner pour "se racheter de sa précédente défaite en championnat sur le terrain de l'USM Alger (3-0), et permettra à tout le groupe de retrouver le sourire et préparer dans la sérénité la phase retour du championnat". Ayant énormément tablé sur l'actuelle édition du championnat pour revenir au-devant de la scène footballistique nationale, après avoir flirté avec la relégation ces dernières saisons, la formation d'El-Bahia n'a pas justifié sur le terrain les gros moyens mis à sa disposition par le nouveau propriétaire du club, la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach). Mais Réda Acimi s'est dit "optimiste" quant à la "résurrection" de son équipe lors de la deuxième partie de l'exercice sous la hou-

lette de son entraîneur franco-malien, Eric Chelle, qui a pris les commandes techniques du MCO en octobre dernier, et qui avait promu, dès son installation, de "jouer les premiers rôles". Pour revenir au match face à l'US Béchar Djedid, il a vu l'ex-attaquant international, Karim Aribi, arrivé l'été dernier à Oran après une expérience en Arabie Saoudite, ouvrir enfin son compteur but en s'illustrant par un doublé. Pour rappel, le MCO rendra visite à l'US Sétif, pensionnaire du championnat inter-ligues, lors des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, une épreuve que le club phare de la capitale de l'Ouest a remporté à quatre reprises, dont la dernière en date remonte à 1996. Depuis, d'ailleurs, le "Mouloudia", qui compte dans son palmarès aussi quatre titres de champion d'Algérie, deux coupes arabes des clubs vainqueurs de coupes et une super coupe arabe, n'a plus goûté à la joie des consécutions, toutes compétitions confondues.

Championnat Ligue 2 de football

Le WAT sacré champion d'hiver du groupe Ouest

Le WA Tlemcen a été sacré champion d'hiver de son groupe Ouest du championnat Ligue 2 de football, après sa victoire à domicile face à la JS Bendaoud (2-0). Le WAT a terminé la manche aller, vendredi, en beauté et ce en battant la JS Bendaoud lors du match de la 15e et dernière journée de la phase aller. Ce succès permet aux «Zianides» de porter à 4 points l'écart sur son dauphin l'USM Bel-Abbes, face auquel ils ont perdu lors de la précédente journée (2-0), en attendant que ce dernier joue son match en retard sur le terrain de l'ES Tighenif, le 10 janvier en cours.

Dans un groupe où la bataille fait rage autour d'un seul ticket donnant accès au 2e palier, et ce, en présence de plusieurs formations ayant du vécu parmi l'élite, à l'image de l'USMBA et le RC Relizane, le WAT devra cravacher dur pour réaliser son objectif, a prévenu son entraîneur Salem Laoufi. «La phase retour s'annonce très difficile, vu qu'ils sont au moins trois autres équipes à viser le même objectif, à savoir l'USMBA, le



RCR et l'IRB El Kerma. Nous devons bien nous préparer pour cette seconde partie de la saison», a déclaré le technicien oranais. Éliminé de la Coupe d'Algérie dès le dernier tour régional, le «Widad», qui, il y a 3 saisons évoluait en Ligue 1, se consacrera donc totalement pour son challenge. En 15 matchs, les Bleu et Blanc ont réussi 12 victoires contre 2 défaites et un nul. Leur ligne d'atta-

que a inscrit 27 buts, alors que sa défense en a encaissé 8. Totalisant 37 points, le WAT est suivi au classement par l'USMBA et le RCR avec 33 points chacun, mais la formation de la «Mekerra» compte un match en moins. L'IRBEK, lui, pointe à la 4e position avec 31 points et une rencontre en retard qu'il va livrer face au voisin le SCM Oran, vendredi prochain à El Kerma.

ES Sétif

Abderrezak Rahmani directeur technique

L'ancien footballeur international et ex-attaquant de l'ES Sétif, Abderrezak Rahmani, a été nommé, samedi, directeur technique chargé de la catégorie Seniors d'équipe-phare de Hauts plateaux, vient d'apprendre l'APS auprès de l'intéressé. Un accord a été trouvé entre la direction du club sétifien devenu, en août 2023, propriété du groupe Sonelgaz, et Rahmani qui devrait s'atteler rapidement à sa nouvelle tâche qui consiste à "insuffler un nouvel esprit à l'équipe-fanion, à provoquer un déclic et à apporter le plus souhaité pour contribuer, avec le staff technique, à réaliser les objectifs fixés par la direction, à savoir remettre l'équipe sur les bons rails en vue



de la conquête de titres", selon l'ancien international de la fin des années 1980. Abderrezak Rahmani a ajouté qu'une opération de renforcement de l'équipe par de nouveaux joueurs sera menée au cours de l'ac-

tuelle fenêtre des transferts d'hiver en collaboration avec le coach Redha Bendris et l'autre ex-sociétaire de l'EN, Abdelmoumen Djabou qui "connaissent très bien" les besoins de la formation sétifienne. Pour rappel, à la suite de la démission d'Abdelkrim Bira, le 1er janvier dernier, la direction du club avait fait part de son intention d'opérer des changements à plusieurs niveaux afin de donner un nouveau souffle à l'équipe et lui permettre ainsi relever les défis auxquels elle fait face. L'ES Sétif occupe provisoirement la 3ème place au classement de Ligue 1 en attendant la mise à jour du calendrier, les deux équipes de tête comptant plusieurs matchs en retard.

Ligue nationale de football amateur (LNFA) L'AG électorale fixée pour le 4 février prochain

L'AG électorale de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) se tiendra le 4 février 2025, a indiqué l'instance chargée de la compétition samedi. L'AGE de la LNFA qui se déroulera dans un lieu qui sera communiqué ultérieurement, sera précédée par l'Assemblée générale ordinaire (AGO) prévue le 21 janvier à 14h00 à Alger. A l'ordre du jour, présentation des bilans moral et financier de l'exercice 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025, ajoute la même source. Au cours de cette rencontre, il sera aussi procédé également aux remplacements des membres sortants (membres de clubs ayant changé de pallier) de différentes commissions statutaires: électorale, recours, inventaire et passation, précise la LNFA. La présidence de la Ligue nationale de football amateur est, pour rappel, assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre le directeur de la LNFA présidé par Ali Malek pour «violation des lois et règlements en vigueur».

Haltérophilie (Championnats Arabes-2024)

87 médailles dont 30 en or pour l'Algérie au rendez-vous de Doha

La sélection algérienne d'haltérophilie, toutes catégories "cadet, juniors et seniors", garçons et filles, a remporté un total de 87 médailles (30 or, 34 argent et 23 bronze) aux Championnats arabes et à la Coupe internationale de Qatar qui se sont déroulés à Doha, avec la participation d'une dizaine de pays, a-t-on appris lundi du directeur technique national (DTN) de la fédération algérienne (FAH). L'Algérie a pris part au rendez-vous qatari avec un total de 16 athlètes (8 garçons et 8 filles) dans les différentes catégories d'âge. La plus grosse moisson en or est revenue à la cadette Bouabdellah Douaa (71kg), qui a remporté six en or (3 chez les cadettes et autant en juniors) en plus de 3 bronze en seniors, soit un total de neuf breloques. Elle a été imitée par sa compatriote, Yahia Mamoune Amina (+87kg), auteure d'un total de six médailles d'or (3 en juniors et autant chez les seniors). La cadette Saadi Bouchra a remporté six médailles (3 or) et autant en argent chez les juniors de sa catégorie des 49kg, idem pour sa compatriote, Driss Ines de la catégorie de 55kg, avec (03 or) chez les cadettes et 3 argent en juniors ainsi que Mokhtaria Bouhadjar (64kg) avec 3 or en juniors et une bronze en seniors. De son côté, la senior Nihad Belounis a réussi trois médailles en vermeil dans la catégorie des 76kg, suivi du duo Messaour Mohamed Amine (3 or en junior et 3 argent en senior), et Abderrahmane Guessoum (3 or en cadets et autant en bronze chez les juniors), les deux haltérophiles ont concouru dans la catégorie des 89 kg. Les autres athlètes sont revenus avec des médailles d'argent et de bronze pour une participation, jugée "très positive pour l'Algérie" par le DTN, Mohamed Bouabach. "Je suis heureux de cette participation positive de l'équipe algérienne. Nous avons pu réaliser d'excellents résultats chez les garçons et les filles, grâce au grand enthousiasme et aux efforts des athlètes et leurs entraîneurs, mais aussi au soutien du ministère des Sports", a déclaré Mohamed Bouabach à la presse locale à Doha.

2024

La cause palestinienne au cœur des grandes manifestations culturelles et artistiques en Algérie



La cause palestinienne a été au cœur des grandes manifestations culturelles et artistiques organisées en 2024 en Algérie, après le report de tous les grands festivals culturels prévus en été dernier en soutien au peuple palestinien face aux massacres horribles dans la bande de Gaza commis par l'entité sioniste.

En solidarité avec le peuple palestinien assiégé depuis le 7 octobre 2023, le 12e Festival international d'Oran du film arabe

(Fiofa, 4 -10 octobre), a consacré un programme dédié "Distance zéro... de Gaza à Oran", avec la projection de 22 oeuvres filmées, réalisées et produites dans la bande de Gaza.

En mars, la Cinémathèque d'Alger a abrité, quant à elle, la projection des courts métrages réalisés par des cinéastes palestiniennes, en hommage à Walla Saada, réalisatrice de "Khouyout hari" (fils de soie), tombée en martyre à Gaza.

A travers le 4e Art, le soutien à la cause palestinienne a été également apporté à l'occasion des 2èmes Journées du théâtre arabe "Chahid Hassan Belkired", organisées du 14 au 18 février à Sétif, avec la présentation de "Soumoud Handhala", pièce dédiée à la Palestine, invitée d'honneur de cette édition. Le 27e Salon international du livre d'Alger (Sila, 6 au 16 novembre), l'évènement culturel le plus important de l'année a mis également en avant la cause palestinienne à travers plusieurs activités et rencontres sur la lutte intellectuelle et littéraire des Palestiniens.

La solidarité avec le peuple palestinien s'est également exprimée à travers la bande dessinée à l'occasion du 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda, 1-5 octobre) qui a organisé un concours de BD intitulé "Nous sommes tous Gaza", ouvert aux créateurs algériens pour représenter les souffrances du peuple de Gaza.

Le 9e Festival national de la création féminine (9 -17 mai), a consacré, d'autre part, un espace dédié au patrimoine vestimentaire palestinien, présent à travers des costumes féminins et masculins issus de différentes villes de ce pays.

Le 8e Festival culturel international de l'art contemporain (Ifca, 26 novembre -7 décembre) a été, par ailleurs, un rendez-vous culturel pour réaffirmer le soutien et la solidarité de l'Algérie avec la Palestine, invitée d'honneur de cette édition qui a programmé une rencontre sur "l'art de la résistance palestinienne". Des artistes palestiniens de renom, dont Tayseer Barakat, Rafat Asad, Saher Nassar et Bashar Alhroub, présents à cet évènement, ont été honorés à l'occasion par le ministère de la Culture et des Arts.

Le soutien à la cause palestinienne est venu, d'autre part, de l'Union des écrivains algériens qui a organisé en octobre dernier à Alger, une rencontre de solidarité à l'occasion de l'ouverture de sa saison littéraire 2024-2025, en réaffirmant son soutien au peuple palestinien face à l'agression sioniste.

REPORT DES GRANDS FESTIVALS ARTISTIQUES EN SOUTIEN À LA PALESTINE

Tous les grands festivals artistiques programmés pour l'été dernier ont été reportés par le ministère de la Culture et des Arts qui, dans le cadre de la solidarité de l'Etat algérien avec la cause palestinienne, a ajourné des manifestations programmées au courant de l'été dernier et adapté les autres manifestations culturelles en soutien à la cause palestinienne.

Le Festival culturel international de musique symphonique (Fcims), prévu initialement en octobre 2023, a été reporté en solidarité avec le peuple palestinien suite aux agressions barbares menées par l'armée sioniste contre Gaza et la Cis-jordanie. Organisé du 16 au 22 mai à l'Opéra d'Alger, le 13e Fcims a été une occasion pour rendre hommage à la résistance palestinienne contre l'occupation sioniste.

Prévu en juillet dernier, le 7e Festival culturel international "L'été en musique" s'est tenu du 15 au 20 octobre à Alger après son report en solidarité avec la Palestine.

Par ailleurs, la 9ème édition du Grand Prix "El-Hachemi-Gue-raoubi", prévue du 17 au 20 juillet, a eu lieu fin octobre.

Le magazine "Algeria Gate" met en lumière les détails de la trahison du Maroc envers l'Emir Abdelkader

Le magazine "Algeria Gate" a consacré, dans son premier numéro, un long article analytique détaillant la trahison subie par l'Emir Abdelkader de la part du Maroc.

L'article est revenu sur l'alliance du sultan marocain Abderrahmane avec le colonialisme français contre la Résistance menée par l'Emir Abdelkader face à un ennemi servi davantage par la trahison marocaine contre l'Algérie que par ses armes.

Créé récemment pour enrichir le paysage médiatique national, le magazine "Algeria Gate" a publié dans ce numéro inaugural un dossier principal intitulé : "Le Royaume de la trahison... un trône à louer".

L'article a repris des éléments déjà publiés par le journal américain "The New York Times", qui avait disséqué les dimensions de la trahison marocaine envers l'Emir Abdelkader, un leader qui a résisté avec bravoure à l'ennemi colonial pendant de longues années. Le magazine a longuement évoqué le contenu de l'article de presse du "The New York Times" dans son numéro du 25 février 1873, soulignant que cet épisode de l'histoire continue de "hanter à jamais le makhzen". Le texte relate "une trahison inoubliable" dont a été victime l'Emir Abdelkader, après que le sultan marocain Abderrahmane ben Hicham avait conclu en 1844, un accord dénommé "Traité de Tanger" avec la France coloniale, en vertu duquel il renonce à soutenir l'Emir Abdelkader. Pire encore, le sultan marocain a envoyé son armée pour encercler l'Emir Abdelkader et prêter main-forte aux troupes françaises.

Dans une lettre adressée aux oulémas égyptiens d'El Azhar, l'Emir Abdelkader déplore la servilité et la versatilité de la monarchie alaouite, accusant ouvertement le sultan Abderrahmane de trahison, relate l'article.

Citant toujours l'article du "The New York Times", le magazine est revenu sur les détails de la



trahison française dont l'Emir Abdelkader fut victime, tout comme celle du Maroc.

"Les Français, qui ne se lasaient alors jamais de dénoncer la conduite perfide des Anglais envers Napoléon 1er, n'hésitent pas à trahir indignement le leader des Algériens", affirme le quotidien américain cité par le magazine. "Les généraux français, cependant, préférèrent la sécurité à l'honneur, et, afin de s'assurer que l'Emir ne leur causerait plus d'ennuis, rompirent leur promesse et envoyèrent leur prisonnier en France", alors que l'Emir avait exigé au général Lamoricière d'être envoyé ailleurs, selon l'article.

Dans le prolongement de cette trahison, le magazine est revenu également sur le pillage des biens de l'Emir Abdelkader par le colonisateur français. Ces biens figurent sur la liste envoyée par le groupe algérien de la commission mixte algéro-française en charge du dossier de la mémoire à son homologue français.

Cette liste répertorie les confiscations opérées par l'armée coloniale française durant les an-

nées 1830 et 1840.

Le magazine a consacré une large part à la biographie de l'Emir Abdelkader, qualifié de "véritable homme d'Etat et homme de guerre", rappelant qu'il avait mené "de nombreuses batailles contre le colonisateur français", notamment celles de Mostaganem, de la Tafna et de Sikkak.

Le magazine a également évoqué ceux ayant témoigné du respect à l'Emir Abdelkader, bien qu'adversaires, tout comme le maréchal français Jean-de-Dieu Soult, qui considérait l'Emir comme "l'un des trois hommes dans le monde digne de figurer dans la cour des grands", tandis que le général Thomas-Robert Bugeaud voyait en lui "un génie et l'une des plus grandes personnalités". L'analyse proposée par le magazine met en lumière une question substantielle sur les similitudes entre le présent et le passé avec les multiples formes de trahison et de coups bas provenant de la même source.

L'article a également souligné l'importance de cet épisode historique nécessitant davantage d'études et d'analyses approfondies.

Djanet

Clôture de la 9ème édition du Festival culturel et touristique de Ksar El-Mizane

La 9ème édition de Festival culturel et touristique de Ksar El-Mizane de la ville de Djanet a pris fin vendredi dans la soirée, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Organisée sous le slogan "El-Mizane... porte de la civilisation et de l'humanité", la manifestation a été riche en activités reflétant la diversité culturelle et patrimoniale de la région, avec notamment un concours d'habits traditionnels qui a permis l'exposition de nombreux modèles confectionnés de manière à refléter

l'authenticité et la richesse du patrimoine local, en plus d'un concours local, ce qui a donné au public, en particulier aux touristes étrangers, l'occasion de goûter aux mets traditionnels de la région.

Une exposition de produits d'artisanat traditionnel a été également organisée, une occasion pour les artisans locaux de partager leur savoir faire et promouvoir leurs produits. Des jeux sportifs et traditionnels auxquels ont participé des concurrents de dif-

férentes tranches d'âge ont également été au programme du festival.

Les lauréats des concours ont été honorés lors de la cérémonie de clôture du Festival culturel et touristique de Ksar El-Mizane, qui a été rehaussée par la présence des autorités locales. Le festival, organisé une semaine durant par des associations culturelles locales, a drainé de nombreux groupes de touristes nationaux et étrangers venus découvrir le patrimoine culturel local.

États-Unis

Une petite fille de 3 ans meurt après l'attaque de deux chiens

La petite fille a été attaquée à son domicile le vendredi 27 décembre dans l'Ohio. Son père dormait sur le canapé. Il affirme que ses deux chiens étaient enfermés dans une cage au moment du drame. Kingsley Wright, trois ans, est morte après une attaque de chiens à son domicile, le vendredi 27 décembre dans l'Ohio (États-Unis), rapportent plusieurs médias américains.

La petite fille a été attaquée alors que son père dormait sur le canapé, indique le New York Post. Le père de famille a découvert sa fille sans vie à son réveil. "Je viens de me réveiller et ma fille est morte", a-t-il déclaré, affolé, en composant le numéro d'appel d'urgence. "Il y a du sang partout, je ne sais pas ce qui

s'est passé. Je ne comprends pas ce qu'il s'est passé", a ajouté le père de famille, rapporte Fox19. Selon les médias américains, les deux chiens appartiennent à la famille. Le père a affirmé les avoir enfermés dans des cages le temps de sa sieste. Selon Fox19, il a affirmé aux régulateurs, joints par téléphone, que les deux animaux étaient bien isolés. "Ils sont dans la cage, c'est pourquoi je me demande si l'un de mes animaux l'a attaquée ou quelque chose comme ça", a-t-il affirmé. Gina Smith, la mère de la petite Kingsley, a réagi dans la presse américaine à la mort de sa fille. "Je n'aurais pas laissé mon bébé en présence de chiens méchants. Pourquoi aurais-je fait cela ?", a-t-elle déclaré à WLWT.

"Ce genre de chiens pèse plus de 100 livres, alors ils se sont assis sur elle et ont commencé à l'attaquer ? L'ont-ils écrasée ? Et pourquoi ?", a ajouté Josh Justice, le petit ami de Gina Smith, cette dernière étant séparée du père de sa fille.

La race des deux chiens n'est pas encore connue. Après drame, ils ont été pris en charge par les services de contrôle des animaux, et placés en quarantaine pour une période de dix jours dans un centre de soins animaliers.

Une enquête a été ouverte après la mort de la petite fille. Sa mère n'attend qu'une chose: savoir comme sa fille a pu être attaquée à mort par ces deux chiens enfermés, selon les déclarations du père, dans des cages.

Près de 600 animaux tués dans l'incendie d'un centre commercial à Dallas

Près de 600 animaux, en majorité des oiseaux, sont morts dans l'incendie d'un centre commercial de Dallas, aux États-Unis. D'après les médias américains, les animaux ont succombé à l'inhalation de fumée. Au total, 579 animaux sont morts, dont des poulets, hamsters, chiens et chats.

"Bien que le personnel du service d'incendie et de secours de Dallas ait effectué des recherches et tenté de sauver les animaux, tous les animaux présents dans le magasin ont malheureusement péri en raison de l'inhalation de la fumée", a déclaré dans un communiqué Jason Evans, porte-parole des pom-

piers de Dallas.

La structure du centre commercial d'un étage a été gravement endommagée, notamment par l'effondrement partiel du toit, a ajouté le porte-parole. Aucune victime humaine n'est à déplorer, et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie.

"Les plus fortes chutes de neige depuis dix ans"

Les États-Unis en alerte avec l'arrivée d'une tempête hivernale

Une dangereuse tempête hivernale s'est abattue ce dimanche 5 janvier sur les États-Unis, où des millions de personnes dans la moitié Est du pays sont menacées par des blizzards et où certaines localités enregistreront les plus importantes chutes de neige des dix dernières années, prédisent les météorologues.

Plus de 60 millions de personnes se trouvent sur la trajectoire de la tempête, qui devrait balayer la moitié Est des États-Unis avec de l'air arctique jusqu'à lundi et entraîner de fortes perturbations des déplacements.

Le Service météorologique national (NWS) a prévenu des risques de verglas, neige et vents violents de l'ouest du Kansas jusqu'aux États côtiers du Maryland, du Delaware et de la Virginie, soit sur une bande de territoire large de 2.400 kilomètres.

"DE FORTES CHUTES DE NEIGE GÉNÉRALISÉES"

"Une tempête hivernale perturbatrice affectera les plaines centrales jusqu'au centre de l'Atlantique jusqu'à lundi, avec de fortes chutes de neige généralisées et des accumulations de glace", précise le NWS dans son der-

nier bulletin.

L'agence a averti que les régions allant du nord-est du Kansas au centre-nord du Missouri connaîtraient "les plus fortes chutes de neige depuis dix ans".

Les scientifiques affirment que les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves en raison du changement climatique provoqué par l'homme.

L'AÉROPORT DE KANSAS PONCTUELLEMENT FERMÉ

La première grande tempête de 2025 a déjà provoqué la fermeture momentanée samedi 4 janvier de l'aéroport international de Kansas City, "en raison d'une accumulation rapide de glace".

Les vols ont ensuite repris après le dégagement des pistes, a précisé le maire de Kansas City, Quinton Lucas.

Certaines localités des États de New York et de Pennsylvanie, dans l'est du pays, seront confrontées à une neige abondante en provenance des Grands Lacs, qui pourrait totaliser 61 centimètres, selon le NWS.

Un blizzard est attendu sur les plaines centrales tôt dimanche, rendant les déplacements "extrê-

mement dangereux, avec des routes impraticables et un risque élevé pour les automobilistes de se retrouver bloqués", prédit le NWS.

JUSQU'À 25 CM DE NEIGE ATTENDUS

La capitale des États-Unis, Washington, pourrait être recouverte d'un manteau neigeux de 12 centimètres ou plus, allant jusqu'à 25 cm dans les zones avoisinantes.

Les températures devraient plonger, dans certains endroits, en dessous des 18 degrés Celsius, avec des fortes rafales de vent aggravant la situation.

Des orages violents sont attendus dans la vallée inférieure du Mississippi.

À 88 ans, il ressort d'un puits tout seul après une chute de 5 mètres

Michel, 88 ans, a survécu à une chute de 5 mètres dans un puits, amortie par plus d'un mètre d'eau. Ancien mineur, il a réussi à remonter grâce à sa force physique. Avec philosophie, il déclare : "La vie est belle". Surnommé l'incroyable, il prouve qu'il l'est vraiment.

Il était entouré de lions

Un petit garçon retrouvé vivant après cinq jours dans un parc animalier du Zimbabwe

Il aura passé cinq jours à se nourrir de fruits sauvages, boire de l'eau récupérée avec une technique de survie, le tout, au beau milieu d'une « nature impitoyable ». Tinotenda Pudu, jeune garçon de la communauté isolée de Nyami-nyami au Zimbabwe, s'est perdu pendant plusieurs jours dans un parc national animalier où cohabitent lions, hippopotames et éléphants, indique Mutsa Murombedzi, élue locale, sur X. Selon cette dernière, le petit garçon, âgé de 8 ans, a marché pour se retrouver à plus de « 23 kilomètres » de son village, après en avoir perdu la trace. De son côté, contactée par la BBC, l'Autorité de gestion des parcs et de la faune du Zimbabwe, a expliqué que l'enfant, âgé de 7 et non pas 8 ans, avait marché 49 kilomètres.

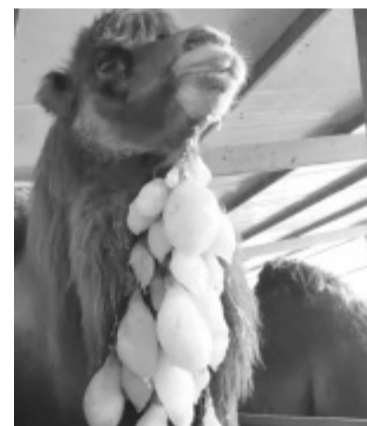
Pendant son périple solitaire, Tinotenda Pudu a dormi sur un « perchoir rocheux », au milieu des « lions rugissants et des éléphants qui passent », affirme la parlementaire.

Pour s'alimenter, Tinotenda ramassait des fruits sauvages. Pour s'hydrater, il creusait des puits d'eau dans les lits de nombreuses rivières asséchées. « C'est trop pour un enfant de son âge », a réagi Mutsa Murombedzi.

Pour tenter de le retrouver, les membres de sa communauté se sont mis à ses trousses, en battant chaque jour des tambours pour qu'il retrouve sa route. En vain.

Froid extrême

Un collier de glace se forme sur un chameau en Chine



Le mois dernier, des températures glaciales de -20 °C ont posé un problème à un chameau dans la région autonome du Xinjiang, en Chine. Alors qu'il s'abreuvait, de l'eau a coulé sur sa fourrure et a gelé instantanément, formant un collier de glace. Heureusement, son propriétaire est intervenu rapidement pour le libérer.

La police arrête un conducteur ivre et découvre le cadavre de sa compagne sur la banquette arrière

C'est une histoire particulièrement tragique. Le soir du 31 décembre, la police de l'Utah effectuait un barrage routier et a décidé de contrôler un homme dont la conduite laissait penser qu'il était ivre. L'homme s'est stationné au niveau de la station-service où se trouvaient les officiers, qui ont immédiatement repéré une femme sur la banquette arrière. Cette dernière était morte et présentait « des blessures et des traumatismes importants compatibles avec un homicide ».

Selon KUTV, Jacob Holt Johnson, 40 ans, a expliqué aux policiers qu'il s'agissait de son ex-petite amie, Summer Tatiana Roney, 30 ans. L'homme a affirmé qu'ils avaient vécu ensemble à Herriman, près de Salt Lake City, mais que « leur relation était terminée » et qu'ils s'étaient disputés verbalement, puis physiquement le jour de la mort de la jeune femme. Jacob a également avoué que cette dernière avait « subi un traumatisme physique » sans accepter d'en dire davantage.

Dans un communiqué transmis à ABC4, les proches de Summer Tatiana Roney l'ont décrite comme « une âme dynamique, gentille et aimante » et affirmé avoir « le cœur brisé par sa perte tragique et prématurée ». La famille s'était réunie pour la dernière fois quelques jours avant le drame, pour Noël. « Cet acte insensé a laissé un vide incompréhensible dans nos cœurs », insistent-ils, tandis que Jacob Holt Johnson a été placé en détention provisoire et sera jugé pour « meurtre au premier degré ». Son casier judiciaire comporte déjà plusieurs mentions pour vol aggravé, cambriolage, conduite en état d'ivresse ou encore pour consommation de drogue.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 06h00 TFou | 12h55 Journal |
| 06h55 Bonjour ! La Matinale TF1 | 13h00 Journal |
| 09h35 Téléshopping | 13h40 Journal |
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 13h45 La p'tite librairie |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 13h50 Ça commence aujourd'hui |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 15h00 Ça commence aujourd'hui |
| 11h50 Les douze coups de midi | 16h10 Affaire conclue |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 13h00 JT 13h | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 13h40 Petits plats en équilibre | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 13h45 Météo | 19h10 N'oubliez pas les paroles |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 19h55 Journal |
| 14h20 C'est Noël à la maison ! | 20h00 Journal |
| 15h50 Le nounou de Noël | 20h50 Journal |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 20h55 Bon anniversaire les Victoires ! Les 40 ans |
| 18h30 Ici tout commence | 21h05 Rivages |
| 19h10 Demain nous appartient | 21h55 Rivages |
| 20h00 JT 20h | 22h40 Noé |
| 21h10 Erica | 00h30 Le pitch cinéma |
| 22h15 Erica | 00h37 Histoires courtes |
| 23h10 Eurodreams | 01h48 Météo 2 |
| 23h15 New York Unité Spéciale | 01h49 Le secret de la pyramide |
| 00h45 Les experts : Miami | 03h25 Affaires sensibles |
| 01h30 Les experts : Miami | |



3

- | | |
|--|--|
| 12h16 La boîte à questions | 12h00 Régions d'ici |
| 12h26 En aparté | 12h10 La p'tite librairie |
| 12h59 Clique | 12h15 Dans le rétro |
| 13h31 Sound of Freedom | 12h30 ICI 12/13 |
| 15h38 40 ans de Canal+, les bonus | 14h45 La stagiaire |
| 15h48 40 ans de Canal+, les bonus | 15h40 La stagiaire |
| 16h01 Scandaleusement votre | 16h35 La p'tite librairie |
| 17h39 Iris et les hommes | 16h45 Duels en familles |
| 19h14 La boîte à questions | 17h20 Slam |
| 19h22 Clique | 18h50 Journal |
| 20h00 En aparté | 18h53 Consomag |
| 20h33 En aparté | 19h00 Dans le rétro |
| 21h09 Families Like Ours | 19h12 Hors la ville |
| 21h59 Families Like Ours | 19h50 Tout le sport |
| 22h51 82e cérémonie des Golden Globes 2025 | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 23h37 Clique | 20h05 Image du jour du Dakar |
| 00h03 La haine : La scène est à nous | 20h14 Le journal des talents |
| 00h44 En route pour les Golden Globes 2025 | 20h17 Dans le rétro |
| 01h00 82e cérémonie des Golden Globes 2025 | 20h20 Un si grand soleil |
| | 20h40 Un si grand soleil |
| | 21h05 Une intime conviction |
| | 22h55 Les sept mercenaires |
| | 00h15 Les enquêtes de Vera |
| | 01h45 Fontainebleau, la vraie demeure des rois |



arte

- | | |
|---|--|
| 05h30 Incroyables transformations | 07h50 Invitation au voyage |
| 06h30 Incroyables transformations | 08h40 Invitation au voyage |
| 07h30 Incroyables transformations | 09h25 Voyage vers nos cimes |
| 08h35 M6 Boutique | 10h10 Voyage vers nos cimes |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 10h55 Voyage vers nos cimes |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous | 11h40 Grande-Bretagne, voyage aux sources de l'alpinisme |
| 12h45 Le 12.45 | 13h00 Le couturier du pape |
| 13h40 Un jour, un doc | 13h35 Hors d'atteinte |
| 14h50 Un jour, un doc | 15h50 Extraordinary Australia |
| 15h50 Un jour, un doc | 16h35 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre |
| 16h50 Un jour, un doc | 17h20 Invitation au voyage |
| 17h30 Un jour, un doc | 18h05 Invitation au voyage |
| 18h35 La meilleure boulangerie de France | 18h55 Voyage en cuisine |
| 19h45 Le 19.45 | 19h30 Le dessous des images |
| 20h35 Scènes de ménages | 19h45 Arte journal |
| 21h10 Attentats 2015, ce qui nous lie | 20h05 28 minutes |
| 22h50 Charlie Hebdo, Hyper Cacher : les trois jours qui ont fait trembler la France | 20h50 Samuel |
| 00h20 Enquête exclusive | 21h00 There Will Be Blood |
| 01h35 Enquête exclusive | 23h30 Daniel Day-Lewis : l'héritier |
| | 00h35 Richard Strauss : "Salomé" |
| | 02h25 L'empire du silence : Les crimes impunis du Congo |
| | 04h14 Pause |



21h10

ERICA



Erica Faure, romancière à succès est devenue la reine des intrigues policières. Elle est contrainte de retourner dans sa ville natale suite au décès de ses deux parents. C'est à elle que revient la lourde tâche de vider la demeure familiale. A son arrivée, elle croise Alexandra, sa meilleure amie d'enfance. Elles se donnent rendez-vous le soir même. En pénétrant dans la maison de cette dernière, l'écrivaine la découvre dans la baignoire les veines tailladées. Sous le choc, la jeune femme décide de mener l'enquête sur la mort de son amie.

3

21h10

UNE INTIME CONVICTIION



Le 27 février 2000, Suzanne Viguier, mère de trois enfants, disparaît mystérieusement, ne laissant derrière elle aucune trace. Très vite, Jacques Viguier, son mari et professeur de droit à l'université, devient le principal suspect d'un supposé meurtre. Neuf ans plus tard, il est jugé devant la cour d'assises pour le meurtre de sa femme, une accusation qui le hante depuis des années. C'est à ce moment-là que Nora, une connaissance de Clémence, la fille aînée de Jacques, décide de tout mettre en œuvre pour prouver l'innocence de ce dernier.

2

20h50

RIVAGES



Une nuit, le chalutier Rosa Davies coule dans la baie de Fécamp. Les sauveteurs en mer se rendent sur place mais l'épave et ses 14 marins-pêcheurs sont introuvables. Abigail, une jeune océanologue spécialisée en bioacoustique, est envoyée par l'Ifremer en mission à Fécamp, sa ville natale qu'elle a quittée trois années plus tôt à la suite d'un drame familial. Sur place, elle fait équipe avec le maréchal des logis Prigent pour élucider ce naufrage. Abigail découvre que quelque chose dans l'eau empêche les balises et les sonars de fonctionner correctement...



ORAN

19 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h13
06h04
53%
24 km/h

Alger	☁	17-10
Constantine	☀	18-05
Annaba	☀	21-10
Ouargla	☀	20-08
Mostaganem	☁	19-12
Béchar	☀	17-05

Représentant de l'OMS en Palestine

«L'année 2025 commence sur une note sombre à Ghaza»

Le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Cisjordanie et Ghaza, Dr Rik Peeperkorn a souligné, vendredi, la gravité de la crise sanitaire à Ghaza, où 7 % de la population a été tuée ou blessée depuis octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne. "L'année 2025 commence sur une note sombre et profondément inquiétante alors que les combats continuent de s'intensifier", a-t-il déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'effondrement du système de santé à Ghaza, convoquée par l'Algérie. Il a affirmé, à l'occasion, que plus de 25 % des plus de 105.000 civils blessés sont confrontés à des conditions de vie qui changent le cours de leur vie. Dr Peeperkorn a averti que les évacuations médicales critiques restent extrêmement lentes, avec plus de 12.000 personnes qui attendent toujours d'être soignées à l'étranger. "Au rythme actuel, il faudrait cinq à dix ans pour évacuer tous ces patients gravement malades", a-t-il noté. L'OMS a vérifié 654 attaques contre des établissements de santé, entraînant des centaines de morts et de blessés. "Mais contre toute attente, les professionnels de santé, l'OMS et les partenaires ont maintenu les services autant que possible", a-t-il souligné. Le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Cisjordanie et Ghaza a appelé, dans ce contexte, à une augmentation de l'aide humanitaire, à des évacuations accélérées et au respect du droit international humanitaire, concluant sa déclaration par un appel à un cessez-le-feu urgent.

Syrie

Combats entre Kurdes et pro-turcs, plus de 100 morts

Plus de 100 combattants ont été tués ces deux derniers jours dans les affrontements dans le nord de la Syrie entre factions armées soutenues par la Turquie et forces kurdes syriennes, a indiqué dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Depuis vendredi soir, les combats dans des villages aux alentours de la ville de Manbij ont fait 101 morts, 85 membres des factions syriennes pro-turques et 16 des Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les Kurdes), a précisé à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Dans un communiqué, les FDS ont affirmé avoir repoussé «toutes les attaques des mercenaires de la Turquie appuyés par les drones et l'aviation turcs». Les factions pro-turques ont repris leurs attaques contre les FDS, au moment même où des groupes rebelles islamistes lançaient le 27 novembre leur offensive contre les forces du président Bachar al-Assad, chassé du pouvoir onze jours plus tard. Elles ont pris aux FDS les villes de Manbij et Tal Rifaat, dans le nord de la province d'Alep. Et les combats continuent depuis avec de lourds bilans humains. Selon Rami Abdel Rahmane, l'objectif des pro-turcs est de prendre ensuite les villes de Kobani et Tabqa, puis celle de Raqqa et au final chasser les FDS des territoires sous leur contrôle. Les FDS contrôlent de vastes zones du Nord-Est et une partie de la province de Deir Ezzor (est), où les Kurdes ont installé une administration autonome après le retrait des forces du pouvoir au début de la guerre civile en Syrie en 2011.

Violences des colons sionistes contre les Palestiniens en 2024

Les pires jamais enregistrées

Les violences commises par les colons sionistes en 2024 à l'encontre des Palestiniens ont été les pires jamais enregistrées, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Citant des données d'OCHA, le site d'information Middle East Eye (MEE) soutient que ce dernier a enregistré 1.400 incidents commis par des colons sionistes en Cisjordanie occupée et à Al Qods-Est, notamment des agressions physiques, des incendies criminels, des raids contre des communautés palestiniennes et la destruction d'arbres fruitiers. Cela représente près de quatre incidents par jour, qui ont entraîné des meurtres et des blessures de Palestiniens, des dommages à leurs biens ou les deux à la fois, selon la même source, qui a relevé que cette violence des colons, en 2024, est "la plus élevée depuis que l'ONU a commencé à tenir des registres". S'appuyant sur les données de la Commission de la colonisation et de la résistance au mur, le site indique également que "les colons ont tué au moins sept Palestiniens au cours du premier semestre 2024". "Environ 4700 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Cisjordanie au cours de l'année écoulée, 12% d'entre elles citant la violence des colons et les restrictions d'accès comme raison de leur déplacement", d'après l'OCHA. La violence des colons n'est pas un phénomène nouveau en



Cisjordanie occupée, où de grandes parties du territoire sont sous occupation militaire de l'entité sioniste. Toutefois, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza en octobre 2023, les saisies de terres et les attaques violentes visant à forcer les Palestiniens à abandonner leurs maisons se sont multipliées. Ces attaques ont coïncidé avec de vastes restrictions de circulation imposées par l'armée sioniste, empêchant les Palestiniens d'accéder aux villes et aux villages, souligne MEE. Il précise, à ce titre, qu'environ 700 000 co-

lons sionistes vivent dans quelque 300 colonies illégales en Cisjordanie et à Al Qods-Est occupées, toutes construites depuis que l'entité sioniste s'est emparée des territoires lors du conflit de 1967. "En vertu du droit international, la construction de colonies dans un territoire occupé est illégale", rappelle ce média. Le site déplore, par ailleurs, l'assassinat d'au moins 800 Palestiniens de Cisjordanie occupée par l'armée et les colons sionistes, depuis le début de l'agression, en octobre 2023, contre la bande de Ghaza et environ 6 500 autres blessés.

Victoire des islamistes en Syrie

L'Égypte s'inquiète des répercussions potentielles

L'arrivée au pouvoir en Syrie d'islamistes ayant chassé le président Bachar al-Assad suscite l'inquiétude de l'Égypte, un peu plus de dix ans après la prise de pouvoir d'Abdel Fattah al-Sissi, qui a renversé les Frères musulmans. L'Égypte a soutenu M. Assad jusqu'au dernier moment, et maintenant, avec les islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS) au pouvoir depuis le 8 décembre, elle s'inquiète des répercussions potentielles de ce changement sur la Syrie dans son ensemble. « Pour l'Égypte, cela suscite bien sûr de l'appréhension, notamment en raison de l'histoire de la Confrérie des Frères musulmans dans le pays », explique Merissa Khurma, directrice du programme pour le Moyen-Orient au centre de réflexion Wilson Center, basé à Washington. Plusieurs autres pays arabes ont rapidement pris contact avec les nouvelles autorités de Damas, tandis que Le Caire a fait preuve d'une plus grande prudence. Après avoir déclaré soutenir le pouvoir de Bachar al-Assad trois jours seulement avant d'être évincé, le ministre des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, a attendu trois semaines avant d'appeler son nouvel homologue syrien et d'exhorter les autorités de facto à faire preuve d'inclusivité. Samedi, un avion cargo égyptien a atterri à l'aéroport de Damas pour la première livraison d'aide humanitaire du Caire depuis la chute d'Assad, a indiqué le ministère égyptien des Affaires étrangères. Dans les jours qui ont suivi la chute d'Assad, les déclarations de M. Sissi étaient on ne peut plus mesurées : «



Ceux qui prennent les décisions en Syrie sont les citoyens du pays. Ils peuvent soit la détruire, soit la reconstruire », a-t-il déclaré devant des personnalités des médias affiliés à l'État. « La réaction de l'Égypte a été extrêmement prudente », a déclaré à l'AFP Mirette Mabrouk, chercheuse au Middle East Institute, basé à Washington. Selon elle, les lignes rouges de l'Égypte sont la sécurité, les islamistes et les acteurs non étatiques. « Or, en Syrie aujourd'hui, vous avez au pouvoir des acteurs non étatiques et des islamistes, c'est un chiffon rouge pour l'Égypte », a-t-elle ajouté. Le Caire a pris des mesures préventives. Selon l'Initiative égyptienne pour les droits de l'homme (EIPR), les forces de sécurité ont arrêté 30 Syriens qui célébraient la chute d'Assad, dont trois risquent l'expulsion. Les restric-

tions d'obtention de visas à l'encontre des Syriens, qui sont environ 150 000 à vivre en Égypte, ont également été renforcées. La télévision d'État a diffusé un montage combinant des scènes de troubles, des exercices militaires et des projets de développement, accompagné d'un discours de M. Sissi en 2017 dans lequel il affirmait que les acteurs à l'origine de la guerre en Syrie pourraient se tourner vers l'Égypte. Elle a aussi montré une photo du chef du HTS, Ahmed al-Sharaa, aux côtés de Mahmoud Fathi, une figure des Frères musulmans accusée de terrorisme en Égypte. L'arrivée au pouvoir en Syrie de Hayat Tahrir al-Sham (HTS) à l'issue d'une offensive éclair ne plaît guère au Caire. Il s'agit d'une coalition islamiste issue d'al-Qaïda et soutenue par la Turquie, alliée fidèle des Frères musulmans.